Paul VI

2 février 1974

Exhortation apostolique *Marialis Cultus*

Sur le culte de la Vierge Marie

Vénérables Frères, Salut et Bénédiction Apostolique

Depuis que Nous avons été élevé au siège de Pierre, Nous nous sommes constamment efforcé d'intensifier le culte marial, non seulement pour répondre au sentiment de l'Eglise et à notre inclination personnelle, mais aussi parce que ce culte, comme on le sait, tient une place très noble dans l'ensemble du culte sacré, où se rencontrent le faîte de la sagesse et le sommet de la religion[1] et qui constitue donc une tâche primordiale du Peuple de Dieu.

C'est justement en vue d'une telle tâche que Nous avons sans cesse aidé et encouragé la grande œuvre de la réforme liturgique promue par le Concile oecuménique Vatican II, et ce n'est certes pas sans un dessein particulier de la divine Providence que le premier document conciliaire que, en union avec les vénérables Pères, Nous avons approuvé et signé « dans l'Esprit Saint » fut la Constitution *Sacrosanctum Concilium*, qui se proposait précisément de restaurer et de développer la liturgie, en rendant plus bénéfique la participation des fidèles aux mystères divins[2]. Depuis lors, bien des actes de notre pontificat ont eu pour but l'amélioration du culte rendu à Dieu, comme le montre le fait d'avoir promulgué ces dernières années nombre de livres du Rite romain, restaurés selon les principes et les normes de ce même Concile. Nous en remercions vivement le Seigneur, auteur de tout bien, et Nous sommes reconnaissant aux Conférences épiscopales et à chacun des évêques, qui, de diverses manières, ont collaboré avec Nous à la préparation de ces livres.

Mais, tout en considérant avec joie et gratitude le travail accompli et les premiers résultats positifs du renouveau liturgique, qui sont destinés à se multiplier au fur et à mesure que la réforme sera mieux comprise dans ses motivations profondes et correctement appliquée, notre sollicitude vigilante ne cesse de se tourner vers tout ce qui peut permettre de réaliser de façon ordonnée la restauration du culte par lequel l'Eglise, en esprit et en vérité (cf. *Jn* 4, 24), adore le Père, le Fils et l'Esprit Saint, vénère avec un amour particulier la bienheureuse Marie, Mère de Dieu[3] » et honore avec un religieux respect la mémoire des martyrs et des autres saints.

Le développement, que Nous souhaitons, de la dévotion envers la Vierge Marie, dévotion qui, Nous l'avons dit plus haut, s'insère au centre du culte unique appelé à bon droit chrétien — car c'est du Christ qu'il tire son origine et son efficacité, c'est dans le Christ qu'il trouve sa pleine expression et c'est par le Christ que, dans l'Esprit, il conduit au Père —, est un des éléments qui qualifient la piété authentique de l'Eglise. Par nécessité intime, en effet, celle-ci reflète dans la pratique du culte le plan rédempteur de Dieu : à la place toute spéciale que Marie y a tenue correspond un culte tout spécial envers elle[4] ; de même chaque développement authentique du culte chrétien entraîne nécessairement un accroissement proportionné de vénération pour la Mère du Seigneur. Du reste, l'histoire de la piété montre comment « les formes diverses de piété envers la Mère de Dieu, que l'Eglise a approuvées, en les maintenant dans les limites d'une saine doctrine orthodoxe »[5], se développent

dans une subordination harmonieuse au culte du Christ et gravitent autour de lui comme autour de leur point de référence naturel et nécessaire. Ainsi en advient-il également à notre époque.

La réflexion de l'Eglise contemporaine sur le mystère du Christ et sur sa propre nature l'a amenée à trouver, à la racine du premier et comme couronnement de la seconde, la même figure de femme : la Vierge Marie, Mère précisément du Christ et Mère de l'Eglise. Et la connaissance plus profonde de la mission de Marie s'est transformée en vénération joyeuse envers elle et en respect plein d'adoration pour le sage dessein de Dieu, qui a placé dans sa Famille — l'Eglise —, comme en tout foyer domestique, la figure d'une femme qui, discrètement et en esprit de service, veille sur elle « et dirige sa marche vers la patrie, jusqu'à ce que vienne dans la gloire le jour du Seigneur »[6].

A notre époque, les changements survenus dans les maeurs, dans la sensibilité des peuples, dans les modes d'expression de la littérature et des arts, dans les formes de communication sociale ont influencé également les manifestations du sentiment religieux. Certaines pratiques cultuelles qui, naguère encore, s'avéraient aptes à exprimer le sentiment religieux des individus et des communautés chrétiennes, semblent aujourd'hui insuffisantes ou inadaptées parce que liées à des schémas socioculturels du passé, alors qu'un peu partout on cherche de nouvelles formes d'expression de l'immuable rapport des créatures avec leur Créateur, des fils avec leur Père. Cela peut amener certains à être momentanément désorientés : mais si, en esprit de confiance en Dieu, on réfléchit sur de tels phénomènes, on découvre que bien des tendances de la piété contemporaine — par exemple l'intériorisation du sentiment religieux — sont appelées à concourir au développement de la piété chrétienne en général et de la piété envers la Vierge en particulier. Ainsi notre époque, fidèlement à l'écoute de la tradition et attentive aux progrès de la théologie et des sciences, apportera sa contribution à la louange de Celle que, selon les paroles prophétiques, toutes les générations proclameront bienheureuse (cf. *Lc* 1, 48).

Nous estimons donc qu'il est du ressort de notre service apostolique de traiter, comme en un dialogue avec vous, vénérables Frères, quelques thèmes relatifs à la place que la bienheureuse Vierge occupe dans le culte de l'Eglise. Ces thèmes ont déjà été abordés en partie par le Concile Vatican II[7] et par Nous-même[8] ; mais il n'est pas inutile d'y revenir pour dissiper des doutes et, surtout, pour favoriser le développement de cette dévotion à la Vierge qui, dans l'Eglise, trouve ses motivations dans la Parole de Dieu et s'exerce dans l'Esprit du Christ.

Nous voudrions, par conséquent, nous arrêter sur quelques questions concernant les rapports entre la liturgie et le culte de la Vierge (I) ; proposer des considérations et des directives aptes à favoriser le légitime développement de ce culte (II) ; enfin, suggérer quelques réflexions pour une reprise vigoureuse et plus consciente de la récitation du Rosaire, dont la pratique a été recommandée avec insistance par nos prédécesseurs et s'est tellement répandue dans le peuple chrétien (III).

Première Partie : Le culte de la Vierge Marie dans la liturgie

1. En nous disposant à traiter de la place que la Vierge Marie occupe dans le culte chrétien, il nous faut en premier lieu tourner notre attention vers la liturgie ; celle-ci possède en effet, outre un riche contenu doctrinal, une incomparable efficacité pastorale, et elle a une valeur exemplaire bien connue pour les autres formes de culte.. Nous aurions voulu considérer les diverses liturgies de l'Orient et de l'Occident mais, eu égard au but du présent document, Nous envisagerons presque exclusivement les livres du Rite romain ; seul ce dernier, en effet, a été l'objet, à la suite des normes pratiques établies par le Concile Vatican II[9], d'un profond renouveau même en ce qui concerne les expressions de vénération pour Marie, et il demande donc à être attentivement considéré et apprécié.

Section 1 : La Vierge dans la liturgie romaine rénovée.

2. La réforme de la liturgie romaine supposait au préalable une révision attentive de son *Calendrier général*. Celui-ci, destiné à organiser avec le relief qui convient la célébration à jours fixes de l'aeuvre salvifique en déployant tout le mystère du Christ pendant le cycle de l'année, depuis l'Incarnation jusqu'à l'attente de son retour glorieux[10], a permis d'introduire de façon plus organique, et en marquant davantage le lien qui les unit, la mémoire de la Mère dans le cycle annuel des mystères de son Fils.

3. Ainsi, au temps de l'Avent, outre l'occasion de la solennité du 8 décembre — où l'on célèbre conjointement la Conception immaculée de Marie, la préparation fondamentale (cf. *Is* 11, 1, 10) à la venue du Sauveur et l'heureuse aurore de l'Eglise sans ride ni tache[11] — la liturgie rappelle fréquemment la figure de la Vierge, surtout aux féries du 17 au 24 décembre, et plus particulièrement le dimanche qui précède Noël, jour où elle fait retentir les voix antiques des prophètes sur la Vierge Mère et sur le Messie[12] et fait lire des passages de l'Evangile relatifs à la naissance imminente du Christ et du Précurseur[13].

4. De cette façon, les fidèles qui, avec la liturgie, vivent, l'esprit de l'Avent, en considérant l'amour ineffable avec lequel la Vierge Mère attendait le Fils[14], seront amenés à la prendre comme modèle et à se préparer à aller à la rencontre du Sauveur qui vient, « vigilants dans la prière et remplis d'allégresse »[15]. Nous voulons faire observer également que la liturgie de l'Avent, en unissant l'attente messianique et l'attente du retour glorieux du Christ avec la mémoire pleine d'admiration de sa Mère, présente un heureux équilibre cultuel qui peut être pris comme règle pour empêcher toute tendance à séparer — comme il est arrivé parfois dans certaines formes de piété populaire — le culte de la Vierge de son point de référence indispensable : le Christ. Il en résulte que cette période, comme l'ont fait observer les liturgistes, doit être considérée comme un moment particulièrement adapté au culte de la Mère du Seigneur ; Nous confirmons cette orientation et souhaitons que partout on l'accueille et la suive.

5. Le temps de Noël constitue une commémoration prolongée de la maternité divine, virginale, salvifique, de Celle qui, « dans sa virginité parfaite, enfanta le Sauveur du monde »[16]. En effet, en la solennité de la Nativité du Seigneur, l'Eglise, tout en adorant le divin Sauveur, vénère sa Mère glorieuse ; à l'Epiphanie, tandis qu'elle célèbre la vocation universelle au salut, elle contemple la Vierge, vrai siège de la Sagesse, vraie Mère du Roi, qui présente à l'adoration des Mages le Rédempteur de tous les peuples (cf. *Mt* 2, 11) ; et en la fête de la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph (dimanche dans l'octave de Noël), elle contemple avec vénération la vie sainte que mènent dans la maison de Nazareth Jésus, Fils de Dieu et Fils de l'homme, Marie, sa mère et Joseph, homme droit (cf. *Mt* 1, 19).

Dans l'ordonnance réformée du temps de Noël, il nous semble que tous doivent tourner leur attention vers la réinstauration de la solennité de Sainte Marie, Mère de Dieu ; ainsi placée au 1er janvier selon l'ancienne coutume de la liturgie de Rome, elle est destinée à célébrer la part qu'a eue Marie au mystère du salut et à exalter la dignité particulière qui en découle pour la « Mère très sainte… qui nous a mérité d'accueillir l'Auteur de la vie »[17]. Elle constitue par ailleurs une excellente occasion pour renouveler notre adoration au Nouveau-Né, Prince de la Paix, pour écouter à nouveau le joyeux message des anges (cf. Le 2, 14), pour implorer de Dieu, par la médiation de la Reine de la Paix, le don suprême de la paix. C'est pour cette raison qu'en l'heureuse coïncidence de l'octave de la Nativité du Seigneur et du 1er janvier, journée de vœux, Nous avons institué la *Journée mondiale de la Paix*, qui reçoit de plus en plus d'adhésions et produit déjà dans le cœur de beaucoup des fruits de paix.

6. Aux deux solennités déjà évoquées — l'Immaculée Conception et la Maternité divine — il faut ajouter les antiques et vénérables célébrations du 25 mars et du 15 août.

Pour la solennité de l'Incarnation du Verbe, on a repris dans le *Calendrier Romain*, par une décision motivée, l'ancienne appellation « Annonciation du Seigneur », mais la célébration était et reste une fête conjointe du Christ et de la Vierge : fête du Verbe qui se fait « fils de Marie » (*Mc* 6, 3), fête de la Vierge qui devient Mère de Dieu. En ce qui concerne le Christ, l'Orient et l'Occident, dans les inépuisables richesses de leurs liturgies, célèbrent cette solennité comme mémoire du fiat salvifique du Verbe incarné qui, entrant dans le monde, dit : « Voici, je viens … pour faire, ô Dieu, ta volonté » (cf. *He* 10, 7 ; *Ps* 39, 8–9) ; comme commémoration du début de la rédemption et de l'union intime et indissoluble de la nature divine avec la nature humaine dans l'unique Personne du Verbe. En ce qui concerne Marie, cette solennité apparaît comme la fête de la nouvelle Eve, vierge obéissante et fidèle qui, grâce à son généreux fiat (cf. *Lc* 1, 38), devint, par l'œuvre de l'Esprit, Mère de Dieu, mais aussi vraie mère de tous les vivants et, par l'accueil en son sein de l'unique Médiateur (cf. *1 Tm* 2, 5), véritable Arche d'Alliance et véritable Temple de Dieu ; c'est donc la mémoire d'un moment culminant du dialogue de salut entre Dieu et l'homme, et une commémoration du libre consentement de la Vierge et de son concours au plan rédempteur.

La solennité du 15 août célèbre la glorieuse Assomption de Marie au ciel ; fête de son destin de plénitude et de béatitude, de la glorification de son âme immaculée et de son corps virginal, de sa parfaite configuration au Christ ressuscité. C'est une fête qui propose à l'Eglise et à l'humanité l'image et la confirmation consolante que. se réalisera l'espérance finale : cette glorification totale est en effet le destin de tous ceux que le Christ a fait frères, ayant avec eux « en commun le sang et la chair » (*He* 2, 14 ; cf. *Ga* 4, 4). La solennité de l'Assomption se prolonge dans la célébration de sainte Marie Reine, qui a lieu une semaine après et dans laquelle on contemple Celle qui, assise aux côtés du Roi des siècles, resplendit comme Reine et intercède comme Mère[18]. Cela fait donc quatre solennités qui marquent, avec le plus haut degré liturgique, les principales vérités dogmatiques concernant l'humble Servante du Seigneur.

7. Après ces solennités, il faut considérer avant tout quelques célébrations commémorant des événements du salut dans lesquels la Vierge fut étroitement associée à son Fils, telles les fêtes de la Nativité de Marie (8 septembre), « qui fit lever sur le monde l'espérance et l'aurore du salut »[19] ; de la Visitation (31 mai), dans laquelle la liturgie évoque la « bienheureuse Vierge Marie (…) portant en elle son Fils »[20], qui se rend auprès d'Elisabeth pour lui apporter son aide charitable et proclamer la miséricorde du Dieu Sauveur[21] ; ou aussi la miséricorde de Notre-Dame des Douleurs (15 septembre), excellente occasion pour revivre un moment décisif de l'histoire du salut et pour vénérer la Mère, debout près de la croix de son Fils, « associée à ses souffrances »[22].

La fête du 2 février, à laquelle a été restituée l'appellation « Présentation du Seigneur », doit également être présente à l'esprit, afin d'en recueillir la grande richesse. C'est une mémoire conjuguée du Fils et de la Mère, c'est-à-dire la célébration d'un mystère du salut opéré par le Christ, auquel la Vierge fut intimement unie en tant que Mère du Serviteur souffrant de Yahvé, en tant qu'exécutrice d'une mission qui appartenait à l'ancien Israël et en tant que figure du nouveau Peuple de Dieu, continuellement éprouvé dans sa foi et dans son espérance, par la souffrance et par la persécution (cf. *Lc* 2, 21–35).

8. Si le Calendrier Romain restauré met surtout en relief les célébrations rappelées ci-dessus, il contient toutefois d'autres types de mémoires ou de fêtes liées à un motif de culte local mais qui ont acquis une résonance plus vaste (11 février : Notre-Dame de Lourdes ; 5 août : Dédicace de la basilique de Sainte-Marie-Majeure) ; d'autres, célébrées à l'origine par des familles religieuses particulières, mais qui aujourd'hui, en raison de leur diffusion, peuvent être considérées comme vraiment ecclésiales (16 juillet : Notre-Dame du Mont-Carmel ; 7 octobre : NotreDame du Rosaire) ; d'autres

encore qui, par-delà les données apocryphes, ont un contenu présentant une haute valeur exemplaire et prolongent de vénérables traditions nées surtout en Orient (21 novembre : la Présentation de la bienheureuse Vierge Marie) ou expriment des orientations qui se sont fait jour dans la piété contemporaine (samedi de la troisième semaine après la Pentecôte Cœur Immaculé de Marie).

9. Il ne faut pas oublier que le *Calendrier Romain général* ne mentionne pas toutes les célébrations mariales ; c'est en effet aux Calendriers particuliers qu'il appartient de recevoir, en toute fidélité aux normes liturgiques mais aussi avec un cordial esprit d'accueil, les fêtes mariales propres aux différentes Églises locales. Et Nous devons mentionner également la possibilité d'une fréquente commémoration liturgique de la Vierge en recourant à la mémoire de Sainte Marie le samedi : c'est une mémoire antique et discrète que la souplesse du Calendrier actuel et la multiplicité des formulaires du Missel rendent extrêmement aisée et variée.

10. Nous n'avons pas l'intention, dans cette Exhortation apostolique, de passer en revue tout le contenu du nouveau Missel Romain ; mais, pour répondre à la tâche que Nous nous sommes fixée à l'égard des livres restaurés du Rite romain[23], Nous voudrions relever quelques-uns de leurs aspects et de leurs thèmes. Il nous plaît avant tout de noter que les prières eucharistiques du Missel, convergeant admirablement avec les liturgies orientales[24], contiennent une mémoire significative de la bienheureuse Vierge. Tel le très ancien Canon Romain, qui commémore la Mère du Seigneur en termes denses de doctrine et de souffle cultuel : « Dans la communion de toute l'Église nous voulons nommer en premier lieu la bienheureuse Marie toujours Vierge, Mère de notre Dieu et Seigneur, Jésus-Christ » ; telle aussi la récente prière eucharistique III, qui exprime par une supplication intense le désir des fidèles de partager avec la Mère l'héritage qui revient à des fils : « Que l'Esprit Saint fasse de nous une éternelle offrande à ta gloire (du Père), pour que nous obtenions un jour les biens du monde à venir, auprès de la Vierge Marie, la bienheureuse Mère de Dieu … ». Cette commémoration quotidienne, par la place qu'elle occupe au cœur du Sacrifice divin, doit être considérée comme une forme particulièrement expressive du culte rendu par l'Église à la « Bien-Aimée du Très-Haut » (cf. *Lc* 1, 28).

11. Parcourant ensuite les textes du Missel restauré, nous voyons comment les grands thèmes mariaux de l'eucologie romaine — la Conception immaculée et la plénitude de grâce, la maternité divine, la virginité parfaite et féconde, le temple de l'Esprit Saint, la coopération à l'aeuvre de son Fils, la sainteté exemplaire, l'intercession miséricordieuse, l'Assomption au ciel, la royauté maternelle, etc. — y ont été accueillis en parfaite continuité doctrinale avec le passé ; et aussi comment d'autres thèmes, nouveaux en un certain sens, y ont été introduits, en non moins parfaite correspondance avec les développements théologiques de notre temps. Ainsi, par exemple, le thème Marie-Église est entré dans les textes du Missel, avec une variété d'aspects répondant à la variété des rapports qui existent entre la Mère du Christ et l'Église. Ces textes, en effet, voient dans la Conception immaculée de la Vierge la *préfiguration* de l'Église, épouse sans tache du Christ[25] ; dans l'Assomption, ils reconnaissent le *commencement* déjà réalisé et l'*image* de ce qui doit encore s'accomplir pour l'ensemble de l'Église[26] ; dans le mystère de la Maternité, ils la proclament Mère du Chef et des membres, par conséquent Mère de Dieu et Mère de l'Église[27].

Lorsque par ailleurs la liturgie tourne son regard vers l'Église tant primitive que contemporaine, elle y retrouve toujours Marie : là, comme présence priante avec les Apôtres[28] ; ici, comme présence agissante avec laquelle l'Église veut vivre le mystère du Christ : « … accorde à ton Église de s'unir, *avec elle* (Marie), à la passion du Christ, afin d'avoir part à sa résurrection »[29] ; et comme voix chantant la louange de Dieu : « … que nous puissions avec elle (Marie) te magnifier éternellement[30] ». Et puisque la liturgie est un culte qui exige une conduite cohérente de la vie, elle élève sa supplication pour que le culte de la Vierge se traduise par un amour concret et souffrant pour l'Église, comme le propose de manière admirable la prière après la communion du 15 septembre : « … en nous rappe-

lant la compassion de la Vierge Marie, puissions-nous accomplir en nous pour l'Eglise ce qu'il reste encore à souffrir des épreuves du Christ. »

12. Le *Lectionnaire de la messe* est un des livres du Rite romain qui a largement bénéficié de la réforme postconciliaire, tant par le nombre des textes ajoutés que par leur valeur intrinsèque. Il s'agit, en effet, de textes qui contiennent la Parole de Dieu, toujours vivante et efficace (cf. *He* 4, 12). Cette grande abondance de lectures bibliques a permis d'exposer, au cours d'un cycle établi sur trois ans, toute l'histoire du salut, et de proposer d'une manière plus complète le mystère du Christ. Il en est résulté, et c'est une conséquence logique, que le Lectionnaire contient un nombre plus important de lectures de l'Ancien et du Nouveau Testament concernant la Vierge. Cette augmentation numérique s'est accompagnée toutefois d'une critique sereine, puisque l'on a retenu seulement les lectures qui, en raison de l'évidence de leur contenu ou des indications d'une exégèse attentive, confirmée par les enseignements du Magistère ou par une solide tradition, peuvent être considérées, même d'une manière différente et selon des degrés divers, comme ayant un caractère marial. Il convient de noter en outre que ces lectures ne se présentent pas seulement à l'occasion des fêtes de la Vierge, mais qu'elles sont proclamées en bien d'autres circonstances à certains dimanches de l'année liturgique[31], lors de la célébration de rites qui intéressent profondément la vie sacramentelle du chrétien et ses choix[32], ou encore des moments joyeux ou douloureux de son existence[33].

13. Le livre réformé de l'Office divin, la *Liturgie des Heures*, contient lui aussi des témoignages éminents de piété envers la Mère du Seigneur ; par exemple dans les hymnes, parmi lesquelles on peut remarquer quelques chefs-d'œuvre de la littérature universelle, telle l'admirable prière de Dante à la Vierge[34] ; dans les antiennes qui rythment la récitation quotidienne, implorations lyriques auxquelles a été ajouté le célèbre tropaire *Sub tuum praesidium* , vénérable d'antiquité et admirable de contenu, dans les prières d'intercession de Laudes et de Vêpres, dans lesquelles il n'est pas rare de rencontrer un recours confiant à la Mère de miséricorde ; dans la très vaste sélection de pages mariales dues à des auteurs des premiers siècles du christianisme, du Moyen Age et de l'époque moderne.

14. Si dans le Missel, dans le Lectionnaire et dans la Liturgie des Heures, sur lesquels s'articule la prière liturgique romaine, la mémoire de la Vierge revient avec un rythme fréquent, les expressions d'amour et de vénération suppliante envers la « Theotokos » ne manquent pas non plus dans les autres livres liturgiques révisés. Ainsi, l'Eglise invoque la Mère de toute grâce avant de plonger les candidats dans les eaux salutaires du baptême[35] ; elle implore son intercession pour les mères qui, reconnaissantes pour le don de la maternité, se rendent joyeuses à l'Eglise[36] ; elle la présente comme exemple à ses membres qui s'engagent à suivre le Christ dans la vie religieuse[37] ou reçoivent la consécration virginale[38], et pour eux elle demande son secours maternel[39] ; elle lui adresse une prière instante pour ses fils arrivés à l'heure du trépas[40] ; elle demande son intervention pour ceux qui, ayant fermé les yeux à la lumière d'ici-bas, ont comparu devant le Christ, Lumière éternelle[41], et, par son intercession, elle appelle le réconfort sur ceux qui, plongés dans la douleur, pleurent avec foi la disparition des leurs[42].

15. L'examen des livres liturgiques restaurés entraîne donc une constatation réconfortante : la réforme postconciliaire, comme le souhaitait déjà le Mouvement liturgique, a considéré sous une perspective très juste la Vierge dans le mystère du Christ, et, en harmonie avec la tradition, elle lui a reconnu la place particulière qui lui convient dans le culte chrétien en tant que Mère de Dieu et Associée du Rédempteur.

Il ne pouvait en être autrement. En parcourant, en effet, l'histoire du culte chrétien, on note que, en Orient comme en Occident, les expressions les plus élevées et les plus claires de la piété envers la Vierge ont fleuri dans le cadre de la liturgie ou lui ont été incorporées.

Nous voulons le souligner : le culte que l'Eglise universelle rend aujourd'hui à la Toute Sainte

découle, en le prolongeant et en l'accroissant de manière incessante, du culte que l'Eglise de tous les temps lui a voué avec un scrupuleux respect de la vérité et en veillant toujours à la noblesse des formes. De la tradition impérissable, toujours vivante grâce à la présence ininterrompue de l'Esprit et à l'écoute continuelle de la Parole, l'Eglise de notre temps tire des motifs, des raisons et un stimulant pour le culte qu'elle rend elle-même à la Vierge. Et de cette tradition vivante, la liturgie, qui reçoit appui et force du Magistère, est une expression très haute et une confirmation probante.

Section 2 : La Vierge, modèle de l'Eglise, dans l'exercice du culte.

16. Nous voudrions maintenant, en suivant quelques indications de la doctrine conciliaire sur Marie et l'Eglise, approfondir un aspect particulier des rapports existant entre Marie et la liturgie, autrement dit : Marie, modèle de l'attitude spirituelle avec laquelle l'Eglise célèbre et vit les divins mystères. L'exemplarité de la Vierge en ce domaine vient de ce qu'elle est reconnue comme le meilleur modèle de l'Eglise dans l'ordre de la foi, de la charité et de la parfaite union au Christ[43], c'est-à-dire de cette disposition intérieure qui inspire l'Eglise, l'Epouse bien-aimée, étroitement associée à son Seigneur, lorsqu'elle invoque celui-ci et, par lui, rend le culte qui est dû au Père éternel[44].

17. Marie est la *Virgo audiens*, la Vierge qui écoute, qui accueille la parole de Dieu avec foi ; une foi qui fut pour elle l'acte préliminaire et le chemin conduisant à la maternité divine, puisque selon l'intuition de saint Augustin, « celui (Jésus) que, dans la foi, Marie mit au monde, c'est dans la foi qu'elle le conçut»((*Sermo* 215, 4 : *PL* 38, 1074.)). En effet, après avoir reçu de l'Ange la réponse à son doute (cf. *Lc* 1, 34–37), « elle dit avec une foi entière, et concevant Jésus dans son âme avant de le concevoir dans ses entrailles, « voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon ta parole » (*Lc* 1, 38) »[45]. Cette foi fut pour elle cause de béatitude et source de certitude quant à la réalisation de la promesse : « et bienheureuse Celle qui a cru dans l'accomplissement des paroles du Seigneur » (*Lc* 1, 45). Et avec cette même foi, en acteur capital et témoin privilégié de l'Incarnation, elle revenait sur les événements de l'enfance du Christ, en les recueillant au plus profond de son caeur (cf. *Lc* 2, 19, 51). C'est ce que fait également l'Eglise, surtout dans la liturgie : avec foi elle écoute la parole de Dieu, l'accueille, la proclame, la vénère, la distribue aux fidèles comme pain de vie[46] et, à sa lumière, elle scrute les signes des temps, interprète et vit les événements de l'histoire.

18. Marie est par ailleurs la *Virgo orans*, la Vierge priante. Ainsi apparaît-elle dans la visite à la Mère du Précurseur, où elle ouvre son caeur en rendant grâce à Dieu, en exprimant son humilité, sa foi, son espérance : tel est le *Magnificat* (cf. *Lc* 1, 46–55), la prière par excellence de Marie, le chant des temps messianiques dans lequel convergent l'allégresse de l'ancien et celle du nouvel Israël. En effet — comme semble le suggérer saint Irénée — dans le cantique de Marie passa le tressaillement de joie d'Abraham qui pressentait le Messie (cf. *Jn* 8, 56)[47] et retentit, dans une anticipation prophétique, la voix de l'Eglise : « dans son exultation, Marie s'écriait, en prophétisant au nom de l'Eglise : « Mon âme exalte le Seigneur… »[48]. De fait, le cantique de la Vierge, en s'élargissant, est devenu la prière de toute l'Eglise dans tous les temps.

Vierge priante, ainsi apparaît Marie à Cana où, manifestant à son Fils une nécessité temporelle, en l'implorant avec délicatesse, elle obtient aussi un effet de l'ordre de la grâce : que Jésus, en accomplissant le premier de ses « signes », confirme ses disciples dans la foi en lui (cf. *Jn* 2, 1–12).

L'ultime épisode biographique de Marie nous la présente également en prière : les Apôtres « d'un même caeur, persévéraient dans la prière, avec quelques femmes, dont Marie la mère de Jésus, et avec ses frères » (Ac 1, 14) ; c'est la présence priante de Marie dans l'Eglise naissante et dans l'Eglise de toujours, car, élevée au ciel, elle n'a pas renoncé à sa mission d'intercession et de salut[49]. Vierge priante, l'Eglise l'est aussi, elle qui chaque jour présente au Père les nécessités de ses fils, « loue sans cesse le Seigneur et intercède pour le salut du monde entier »[50].

19. Marie est encore la *Virgo pariens*, la Vierge-Mère, c'est-à-dire celle qui, « par sa foi et son obéissance, a engendré sur la terre le Fils du Père, sans connaître d'homme, mais enveloppée par l'Esprit Saint »[51] : maternité prodigieuse, établie par Dieu comme type et modèle de la fécondité de la Vierge qu'est l'Eglise. Celle-ci en effet « devient à son tour une Mère, car par la prédication et par le baptême elle engendre à une vie nouvelle et immortelle des fils conçus du Saint-Esprit et nés de Dieu »[52]. A juste titre les anciens Pères enseignaient que l'Eglise prolonge dans le sacrement du baptême la maternité virginale de Marie. Parmi leurs témoignages, il Nous plaît de rappeler celui de notre illustre prédécesseur saint Léon le Grand, qui affirme dans une homélie de Noël : « La source de vie qu'il (le Christ) a prise dans le sein de la Vierge, il l'a placée dans les fonts du baptême ; il a donné à l'eau ce qu'il avait donné à sa mère : car la puissance du Très-Haut et l'ombre de l'Esprit Saint (cf. *Lc* 1, 35), qui ont fait que Marie mit au mondé un Sauveur, font aussi que l'eau régénère le croyant »[53]. Voulant puiser aux sources liturgiques, Nous pourrions citer la belle *illatio* de la liturgie mozarabe : « Celle-là (Marie) porta la Vie dans son sein, celle-ci (l'Eglise) dans la piscine baptismale. Dans les membres de celle-là le Christ est formé, dans les eaux de celle-ci, le Christ est revêtu »[54].

20. Marie, enfin, est la *Virgo offerens*, la Vierge qui offre. Dans l'épisode de la présentation de Jésus au Temple (cf. *Lc* 2, 22–35), l'Eglise, guidée par l'Esprit Saint, a entrevu, au-delà de l'accomplissement des lois concernant l'oblation du premier-né (cf. *Ex* 13, 11–16) et la purification de la Mère (cf. *Lv* 12, 6–8), un mystère du salut relatif à l'histoire du salut. Autrement dit, elle a noté la continuité de l'offrande fondamentale que le Verbe incarné fit au Père en entrant dans le monde (cf. *He* 10, 5–7). Elle a vu la proclamation de l'universalité du salut, puisque Siméon en saluant dans l'enfant la lumière destinée à éclairer les peuples et la gloire d'Israël (cf. *Lc* 2, 32), a reconnu en lui le Messie, le Sauveur de tous. Elle a compris la référence prophétique à la Passion du Christ : les paroles de Siméon, unissant dans une même prophétie le Fils « signe de contradiction » (*Lc* 2, 34) et la Mère dont l'âme serait transpercée par un glaive (cf. *Lc* 2, 35), trouvèrent leur réalisation sur le Calvaire. Mystère de salut, oui, qui sous divers aspects, oriente l'épisode de la Présentation au Temple vers l'événement salvifique de la Croix. Mais l'Eglise elle-même, surtout à partir du Moyen Age, a entrevu dans le caeur de la Vierge, qui porte son Fils à Jérusalem pour le présenter au Seigneur (cf. *Lc* 2, 22), une volonté d'oblation, qui dépasse le sens ordinaire du rite qu'elle accomplissait. De cette intuition, nous avons un témoignage dans l'affectueuse interpellation de saint Bernard : « Offre ton Fils, Vierge sainte, et présente au Seigneur le fruit béni de tes entrailles. Offre pour notre commune réconciliation la victime sainte qui plaît à Dieu »[55].

Cette union de la Mère avec son Fils dans l'œuvre de la rédemption[56] atteint son sommet sur le Calvaire, où le Christ « s'offrit lui-même sans tache à Dieu » (*He* 9,14) et où Marie se tint auprès de la Croix (cf. *Jn* 19, 25) « souffrant cruellement avec son Fils unique, associée d'un cœur maternel à son sacrifice, donnant à l'immolation de la victime, née de sa chair, le consentement de son amour »[57] et l'offrant, elle aussi, au Père éternel[58]. Pour perpétuer à travers les siècles le Sacrifice de la Croix, le divin Sauveur a institué le Sacrifice eucharistique, Mémorial de sa Mort et de sa Résurrection, et l'a confié à l'Eglise son Epouse[59] celle-ci, surtout le dimanche, convoque les fidèles pour célébrer la Pâque du Seigneur jusqu'à ce qu'il revienne[60]. L'Eglise l'accomplit en communion avec les Saints du ciel et d'abord avec la bienheureuse Vierge[61], dont elle imite la charité ardente et la foi inébranlable.

21. Modèle de toute l'Eglise dans l'exercice du culte divin, Marie est encore, de façon évidente, éducatrice de vie spirituelle pour chacun des chrétiens. Bien vite, les fidèles commencèrent par regarder Marie pour faire, comme elle, de leur propre vie, un culte à Dieu, et de leur culte, un engagement de vie. Déjà au IVe siècle, saint Ambroise, s'adressant aux fidèles, souhaitait qu'en chacun d'eux fût présente l'âme de Marie pour glorifier Dieu : « Qu'en tous réside l'âme de Marie pour glorifier le Seigneur ; qu'en tous réside l'esprit de Marie pour exulter en Dieu »[62]. Mais Marie est surtout le modèle du culte qui consiste à faire de sa propre vie une offrande à Dieu : cette doctrine ancienne,

toujours valable, chacun peut la réentendre en méditant l'enseignement de l'Eglise, mais aussi en prêtant l'oreille à la voix même de la Vierge au moment où, réalisant par anticipation l'étonnante demande de l'oraison dominicale — « que ta volonté soit faite » (*Mt* 6, 10) — elle répond au messager de Dieu : « Me voici, je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon ta parole » (*Lc* 1, 38). Le « oui » de Marie est pour tous les chrétiens une leçon et un exemple pour offrir leur obéissance à la volonté du Père, chemin et moyen de leur propre sanctification.

22. Il est important d'autre part d'observer comment l'Eglise traduit les multiples rapports qui l'unissent à Marie dans les diverses attitudes effectives du culte : vénération profonde, lorsqu'elle réfléchit sur la dignité éminente de la Vierge, devenue, par l'aeuvre de l'Esprit Saint, la Mère du Verbe incarné ; amour ardent, lorsqu'elle considère la maternité spirituelle de Marie à l'égard de tous les membres du Corps mystique ; invocation confiante, lorsqu'elle fait l'expérience de l'intercession de son Avocate et Auxiliatrice[63] ; service d'amour, lorsqu'elle entrevoit dans l'humble servante du Seigneur la Reine de miséricorde et la Mère de la grâce ; imitation active, lorsqu'elle contemple la sainteté et les vertus de celle qui est « pleine de grâce » (*Lc* 1, 28) ; émotion profonde, lorsqu'elle voit en elle, comme dans une image très pure, ce qu'elle-même désire et espère devenir en tous ses membres[3] ; contemplation attentive, lorsqu'elle reconnaît, dans l'Associée au Rédempteur, qui participe désormais pleinement aux fruits du mystère pascal, l'accomplissement prophétique de son propre avenir, jusqu'au jour où purifiée de toute ride et de toute tache (cf. *Ep* 5, 27), elle deviendra comme une épouse parée pour son époux, Jésus-Christ (cf. *Ap* 21, 2).

23. En considérant donc, Frères très chers, la vénération que la tradition liturgique de l'Eglise universelle et le Rite romain rénové expriment envers la Sainte Mère de Dieu, en rappelant que la liturgie, par sa valeur cultuelle éminente, constitue une règle d'or pour la piété chrétienne, en observant enfin comment l'Eglise, lorsqu'elle célèbre les mystères sacrés, assume une attitude de foi et d'amour semblable à celle de la Vierge, nous comprenons combien est juste l'exhortation du Concile Vatican II à tous les fils de l'Eglise de « promouvoir généreusement le culte, spécialement liturgique, de la Vierge bienheureuse »[64] : exhortation que Nous voudrions par-dessus tout voir écoutée sans réserve et mise en pratique avec zèle.

Deuxième Partie : Pour le renouveau de la piste mariale

24. Mais le même Concile Vatican II exhorte à promouvoir, à côté du culte liturgique, d'autres formes de piété, surtout celles que recommande le Magistère[65]. Toutefois, on le sait, la vénération des fidèles pour la Mère de Dieu a revêtu des formes multiples selon les circonstances de temps et de lieu, la sensibilité des peuples et leurs différentes traditions culturelles. Il s'ensuit que les. formes d'expression de cette piété, sujettes à l'usure des siècles, ont grandement besoin d'être rénovées pour que soient remplacés leurs éléments caducs, mis en valeur ceux qui ont passé l'épreuve du temps, et que l'on y incorpore les données doctrinales acquises par la réflexion théologique et proposées par le Magistère ecclésiastique. Ceci montre la nécessité pour les Conférences épiscopales, les Eglises locales, les familles religieuses et les communautés de fidèles, de favoriser une activité créatrice authentique et de procéder en même temps à une révision diligente des exercices de piété envers la Vierge ; révision que Nous voudrions respectueuse de la saine tradition et ouverte à l'accueil des requêtes légitimes des hommes de notre temps. Il Nous semble par conséquent opportun, vénérables Frères, de vous indiquer quelques principes pour guider votre travail en ce domaine.

Section 1 : Aspect trinitaire, christologique et ecclésial du culte de la Vierge

25. Il convient au plus haut point, avant tout, que les exercices de piété envers la Vierge Marie expriment clairement la note trinitaire et christologique qui leur est intrinsèque et essentielle. Le culte chrétien en effet est, par nature, un culte rendu au Père, au Fils et à l'Esprit Saint, ou mieux,

selon l'expression de la liturgie, au Père par le Christ, dans l'Esprit. Dans cette perspective, il s'étend légitimement, même si c'est de façon substantiellement différente, tout d'abord et particulièrement à la Mère du Seigneur, puis aux saints, car en eux, qui ont souffert avec le Christ et ont été glorifiés avec lui, l'Eglise proclame le mystère pascal[66]. Dans la Vierge, tout se rapporte au Christ et tout dépend de lui : c'est pour lui que Dieu le Père, de toute éternité, l'a choisie comme Mère toute sainte et l'a parée de dons de l'Esprit à nul autre consentis. La piété chrétienne authentique n'a certainement jamais manqué de mettre en lumière le lien indissoluble et la référence essentielle de la Vierge au Divin Sauveur[67]. Il Nous semble cependant particulièrement conforme à l'orientation spirituelle de notre époque, dominée et absorbée par la « question du Christ »[68], que, dans les manières d'exprimer le culte de la Vierge, soit spécialement mis en relief l'aspect christologique, pour qu'elles reflètent le plan de Dieu, qui a fixé à l'avance « par une seule et même disposition l'origine de Marie et l'incarnation de la Sagesse divine »[69]. Ceci concourra sans aucun doute à rendre plus solide la piété envers la Mère de Jésus, et à en faire un instrument efficace pour parvenir à la « pleine connaissance du Fils de Dieu, et constituer cet Homme parfait, dans la force de l'âge, qui réalise la plénitude du Christ » (*Ep* 4, 13) ; et cela contribuera d'autre part à développer le culte dû au Christ lui-même, puisque, conformément au sentiment permanent de l'Eglise, réaffirmé de nos jours avec autorité ?[67], « ce qui s'adresse à la servante se rapporte au Maître ; ainsi remonte au Fils ce qui est attribué à la Mère ; (…) ainsi rejaillit sur le Roi l'honneur rendu en humble hommage à la Reine »[70].

26. Il Nous semble utile, après cette allusion à l'orientation christologique du culte de la Vierge, de rappeler qu'il est opportun de mettre convenablement en relief, dans ce culte, une des composantes essentielles de la foi : la Personne et l'aeuvre de l'Esprit Saint. La réflexion théologique et la liturgie ont relevé en effet comment l'intervention sanctificatrice de l'Esprit chez la Vierge de Nazareth a été un moment culminant de son action dans l'histoire du salut. Ainsi, par exemple, des Pères de l'Eglise et des Ecrivains ecclésiastiques ont attribué à l'aeuvre de l'Esprit la sainteté originelle de Marie, « quasi pétrie par lui et formée comme une nouvelle créature »[71]. En réfléchissant sur les textes évangéliques — « l'Esprit Saint viendra sur toi, et la puissance du Très-Haut te couvrira de son ombre » (*Lc* 1, 35), et « Marie (…) se trouva enceinte par le fait de l'Esprit Saint ; (…) ce qui a été engendré en elle vient de l'Esprit Saint » (*Mt* 1, 18, 20) — ils découvrirent dans l'intervention de l'Esprit une action qui consacra et rendit féconde la virginité de Marie[72] et transforma la Vierge en *Demeure du Roi* ou *Lieu de repos du Verbe*[73], *Temple* ou *Tabernacle du Seigneur* ((Cf. St Jérôme, *Adversus Iovinianum* I, 33 : *PL* 23, 267 ; St Ambroise, *Epistula* 63, 33 : *PL* 16 (éd. 1880), 1249 : *De Institutione virginis*, cap. XVII, 105 : *ibid*., 346 ; De *Spiritu Sancto* III, 79–80 : *CSEL* 79, pp. 182–183 ; *Sedulius, Hymnus « A solis ortus cardine »*, vv. 13–14. *CSEL* 10, p. 164 ; *Hymnus Acathistos*, str. 23 : éd. I. B. Patra, Analecta Sacra, I, p. 261 ; St Proclus de Constantinople, *Oratio* I, 3 : *PG* 65, 684 ; *Oratio* II, 6 : *ibid*., 700 ; St Basile de Séleucie, *Oratio* IV : *PG* 97, 868 ; St Jean Damascène, *Oratio* IV, 10 : *PG* 96, 677.)), *Arche d'Alliance* ou *de sanctification*[74], titres riches de résonances bibliques. Approfondissant encore le mystère de l'Incarnation, ils virent dans le rapport insondable entre l'Esprit Saint et Marie un aspect conjugal, poétiquement décrit par Prudence : « la Vierge qui n'était pas mariée se maria avec l'Esprit »[75], et ils l'appelèrent *Sanctuaire du Saint-Esprit*[76], expression qui souligne le caractère sacré de la Vierge, devenue demeure permanente de l'Esprit de Dieu. Pénétrant plus avant dans la doctrine sur le Paraclet, ils comprirent qu'il est la source d'où jaillit la plénitude de grâce (cf. *Lc* 1, 28) et l'abondance des dons qui ornent Marie : c'est donc à l'Esprit qu'ils attribuèrent la foi, l'espérance et la charité qui animèrent le cœur de la Vierge, la force qui encouragea son adhésion à la volonté de Dieu, l'énergie qui la soutint dans la compassion au pied de la Croix[77]. Ils notèrent dans le cantique prophétique de Marie (cf. *Lc* 1, 46–55) une influence particulière de ce même Esprit qui avait parlé par la bouche des prophètes[78]. Enfin, considérant la présence de la Mère de Jésus au Cénacle, où l'Esprit descendit sur l'Eglise naissante (cf. *Ac* 1, 12–14 ; 2, 1–4), ils enrichirent de nouveaux développements le thème antique Marie-Eglise[79] ; et surtout ils recoururent à l'intercession de la Vierge pour obtenir de l'Esprit la capacité d'engendrer le Christ dans leurs propres âmes, comme l'atteste Saint Ildefonse en une prière surprenante de doctrine et de vigueur : « Je te prie, je te prie,

Vierge sainte : que de cet Esprit qui t'a fait engendrer Jésus je reçoive moi-même Jésus. Que mon âme reçoive Jésus par cet Esprit qui a fait que ta chair a conçu ce même Jésus. (…) Que j'aime Jésus en cet Esprit dans lequel tu l'adores toi-même comme ton Seigneur, et tu le contemples comme ton Fils. »[80]

27. On affirme parfois que de nombreux textes de la piété moderne ne reflètent pas suffisamment toute la doctrine concernant le Saint-Esprit. C'est aux spécialistes de vérifier cette affirmation et d'en évaluer la portée ; à Nous, il revient d'exhorter l'ensemble du Peuple de Dieu, spécialement les pasteurs et les théologiens, à approfondir leur réflexion sur l'action de l'Esprit dans l'histoire du salut, et à faire en sorte que les textes de la piété chrétienne mettent en lumière comme il faut son action vivifiante ; d'un tel approfondissement se dégagera en particulier le mystérieux rapport entre l'Esprit de Dieu et la Vierge de Nazareth, et leur action dans l'Eglise ; et de ces vérités de foi plus profondément méditées naîtra une piété plus intensément vécue.

28. Par ailleurs, il est nécessaire que les exercices de piété par lesquels les fidèles expriment leur vénération à l'égard de la Mère du Seigneur manifestent clairement la place qu'elle occupe dans l'Eglise : « après le Christ, c'est la place la plus élevée et la plus proche de nous »[81] ; c'est aussi cette place qui, dans les églises de Rite byzantin, est symbolisée dans la disposition même des parties architecturales et des éléments iconographiques : ainsi l'entrée principale de l'iconostase porte la représentation de l'Annonce à Marie, et l'abside l'image de la glorieuse « Theotokos ». Ceci manifeste à l'évidence que l'humanité commence son retour à Dieu à partir du *fiat* de la Servante du Seigneur, et peut voir dans la gloire de la Toute Sainte le terme de sa route. Le symbolisme par lequel le temple matériel exprime la place de Marie dans le mystère de l'Eglise renferme un riche enseignement et constitue un heureux présage pour que partout les formes variées de vénération envers la Vierge s'ouvrent sur des perspectives ecclésiales.

En effet, le rappel des idées fondamentales exposées par le Concile Vatican II sur la nature de l'Eglise, *Famille de Dieu, Peuple de Dieu, Royaume de Dieu, Corps mystique du Christ*[82], permettra aux fidèles de reconnaître plus rapidement la mission de Marie dans le mystère de l'Eglise et sa place éminente dans la communion des saints. Ce rappel permettra aussi de comprendre plus intensément le lien fraternel qui unit tous les fidèles : ils sont fils de la Vierge « qui coopère par son amour maternel à leur enfantement et à leur éducation »[83], ils sont également fils de l'Eglise « parce que nous naissons de sa fécondité, nous sommes nourris de son lait, nous sommes animés de son Esprit »[84] ; la Vierge et l'Eglise coopèrent pour engendrer le Corps mystique du Christ : « l'une comme l'autre est Mère du Christ, mais aucune des deux n'engendre sans l'autre tout le Corps »[85]. On percevra enfin plus distinctement que l'action de l'Eglise dans le monde est comme un prolongement de la sollicitude de Marie : en effet, l'amour diligent de la Vierge à Nazareth, à la maison d'Elisabeth, à Cana, au Golgotha — moments du salut d'une immense portée ecclésiale — se continue dans l'inquiétude maternelle de l'Eglise pour que tous les hommes arrivent à la connaissance de la vérité (cf. *1 Tm* 2, 4), dans son souci des humbles, des pauvres et des faibles, dans son engagement continuel pour la paix et la concorde sociale, dans son zèle pour que tous les hommes aient part au salut qui leur a été mérité par la mort du Christ. De cette façon, l'amour pour l'Eglise se traduira en amour pour Marie, et réciproquement ; car l'une né peut subsister sans l'autre, comme le fait observer avec perspicacité Saint Chromace d'Aquilée : « L'Eglise se réunit dans la chambre haute (du cénacle) avec Marie, qui fut la Mère de Jésus, et ses frères. Donc, on ne peut parler d'Eglise si Marie, la Mère du Seigneur, n'y est avec ses frères »[86]. En conclusion, Nous insistons sur la nécessité que le culte rendu à la Vierge manifeste clairement son contenu ecclésiologique intrinsèque : ceci veut dire qu'il faudra faire preuve d'une force capable d'en renouveler de façon salutaire les formes et les textes.

Section 2 : Quatre orientations pour le culte de la Vierge biblique, liturgique, œcuménique, anthropologique

29. Aux précédentes notations qui se dégagent de la considération des rapports de la Vierge Marie avec Dieu — Père, Fils et Esprit Saint — et avec l'Eglise, Nous voulons ajouter, toujours en suivant la ligne de l'enseignement conciliaire[87], quelques orientations — biblique, liturgique, oecuménique, anthropologique — qu'il convient d'avoir présentes à l'esprit dans la révision et la création d'exercices et de pratiques de piété, afin de rendre plus vivant et plus intelligible le lien qui nous unit à la Mère du Christ et notre Mère dans la communion des saints.

30. La nécessité d'une empreinte biblique dans toute forme de culte est comprise aujourd'hui comme un postulat général de la piété chrétienne. Le développement des études bibliques, la diffusion croissante des Saintes Ecritures et surtout l'exemple de la Tradition et l'action intime de l'Esprit poussent les chrétiens de notre temps à se servir toujours davantage de la Bible comme du livre fondamental de la prière, et à en tirer une véritable inspiration et des modèles incomparables. Le culte rendu à la Vierge ne peut être soustrait à ce courant général de la piété chrétienne[88], bien plus, il doit s'en inspirer tout particulièrement pour acquérir une vigueur nouvelle et un profit assuré. La Bible, en proposant de manière admirable le dessein de Dieu pour le salut des hommes, est tout entière imprégnée du mystère du Sauveur et contient également, de la Genèse à l'Apocalypse, des références non équivoques à Celle qui est Mère et Associée du Sauveur. Nous ne voudrions pas toutefois que cette empreins te biblique se limite à un usage attentif des textes et des symboles judicieusement tirés des Saintes Ecritures ; cette empreinte comporte plus encore : elle requiert en effet la nécessité de prendre dans la Bible le vocabulaire et l'inspiration des formules de prière et de chant ; elle exige par-dessus tout que le culte marial soit marqué par les grands thèmes du message chrétien : ainsi les fidèles, vénérant Celle qui est le Siège de la Sagesse, seront eux-mêmes illuminés par la lumière de la Parole divine et poussés à agir selon les préceptes de la Sagesse incarnée.

31. Nous avons déjà parlé de la vénération que l'Eglise rend à la Mère de Dieu dans la célébration de la liturgie. Mais à présent, en exposant les autres formes du culte marial et les critères qui doivent l'inspirer, Nous ne pouvons oublier le principe énoncé dans la Constitution *Sacrosanctum Concilium*, qui recommande vivement les exercices de piété coutumiers au peuple chrétien et ajoute : « Mais les exercices en question doivent être réglés en tenant compte des temps liturgiques et de façon à s'harmoniser avec la liturgie, à en découler d'une certaine manière, et à y introduire le peuple parce que, de sa nature, elle leur est de loin supérieure »[89]. Norme sage et claire ; son application n'est cependant pas facile, surtout dans le domaine du culte rendu à la Vierge, si varié dans ses expressions formelles ; elle exige en effet, de la part des responsables des communautés locales, effort, tact pastoral et persévérance, et de la part des fidèles une promptitude à accueillir des orientations et des propositions qui, émanant de la véritable nature du culte chrétien, demandent parfois le changement de coutumes très anciennes dans lesquelles la nature de la liturgie s'était quelque peu obscurcie.

A ce propos, Nous voudrions faire allusion à deux attitudes qui pourraient, dans la pratique pastorale, rendre vaine la norme établie par le Concile Vatican II : d'abord l'attitude de certaines personnes ayant charge d'âmes qui dépréciant a priori les exercices de piété, cependant recommandés par le Magistère dans leurs formes légitimes, les abandonnent et créent un vide qu'elles ne songent pas à combler ; elles oublient que le Concile a dit d'harmoniser les exercices de piété avec la liturgie et non de les supprimer. En second lieu, l'attitude de certains autres qui, faisant fi d'un juste critère liturgique et pastoral, unissent exercices de piété et actes liturgiques dans des célébrations hybrides. Il arrive parfois que dans la célébration même du Sacrifice eucharistique, soient insérés des éléments propres aux neuvaines ou d'autres pieuses pratiques, avec le danger de voir le Mémorial du Seigneur ne plus constituer le moment culminant de la rencontre de la communauté

chrétienne, mais seulement l'occasion de quelque exercice de dévotion. A ceux qui agissent ainsi, Nous voudrions rappeler que la règle du Concile prescrit d'harmoniser les exercices de piété avec la liturgie et non de les confondre avec elle. Une action pastorale éclairée doit d'une part distinguer et souligner la nature propre des actions liturgiques, et d'autre part valoriser les exercices de piété en les adaptant aux besoins de chaque communauté ecclésiale et en faisant de ces exercices les précieux auxiliaires de la liturgie.

32. Etant donné le caractère ecclésial du culte rendu à la Vierge, ce culte reflète les préoccupations de l'Eglise même : l'une d'elles, aujourd'hui dominante, est le rétablissement de l'unité des chrétiens. Ainsi la dévotion envers la Mère de Dieu devient réceptive aux soucis et aux visées du mouvement oecuménique, c'est-à-dire qu'elle acquiert une empreinte oecuménique. Et ceci pour différents motifs.

Tout d'abord, les catholiques rejoignent leurs frères des Eglises orthodoxes, où la dévotion à la Vierge revêt des formes hautement lyriques et profondément doctrinales dans la vénération très aimante de la glorieuse « Theotokos » et dans les acclamations à Celle qui est « l'Espérance des chrétiens »[90]. Ils rejoignent aussi les Anglicans, dont les théologiens classiques ont jadis mis en lumière la solide base scripturaire du culte rendu à la Mère de NotreSeigneur, et dont les théologiens actuels soulignent davantage l'importance de la place que Marie occupe dans la vie chrétienne. Ils rejoignent encore leurs frères des Eglises Réformées, dans lesquelles fleurit avec vigueur l'amour des Saintes Ecritures, quand ils proclament les louanges de Dieu avec les paroles mêmes de la Vierge (cf. *Lc* 1, 41–55).

D'autre part, la piété envers la Mère du Christ et des chrétiens est pour les catholiques une occasion naturelle et fréquente de la supplier d'intercéder auprès de son Fils pour que se réalise l'union de tous les baptisés en un seul Peuple de Dieu[91]. Il faut encore ajouter que la volonté de l'Eglise catholique, sans atténuer le caractère propre du culte marial[92], est d'éviter avec soin toute exagération susceptible d'induire en erreur les autres frères chrétiens sur la doctrine authentique de l'Eglise catholique[93], et de bannir toute manifestation cultuelle contraire à la pratique catholique légitime.

Enfin, en conformité avec un culte marial authentique qui, « à travers les honneurs rendus à la Mère (…) veut que le Fils soit dûment connu, aimé et glorifié »[94], une telle piété devient un chemin qui conduit au Christ, source et centre de la communion ecclésiale, dans lequel tous ceux qui confessent publiquement qu'Il est Dieu et Seigneur, Sauveur et unique Médiateur (cf. *1 Tm* 2, 5), sont appelés à être « un » entre eux, avec Lui et avec le Père dans l'unité du Saint-Esprit[95].

33. Nous savons bien qu'il existe de sérieuses discordances entre la pensée de nombreux frères appartenant aux autres Eglises et communautés ecclésiales et la doctrine catholique « sur le rôle de Marie dans l'aeuvre du salut »[96] et donc sur le culte à lui rendre. Cependant, puisque la même puissance du Très-Haut, qui couvrit de son ombre la Vierge de Nazareth (cf. *Lc* 1, 35), agit dans l'actuel mouvement oecuménique et le féconde, Nous avons à cœur d'exprimer notre espoir confiant que la dévotion envers l'humble Servante du Seigneur, en qui le Tout-Puissant a fait de grandes choses (cf. *Lc* 1, 49), deviendra, fût-ce lentement, non pas un obstacle mais un intermédiaire et un point de rencontre pour l'union de tous ceux qui croient au Christ. Nous nous réjouissons en effet de constater qu'une meilleure compréhension de la place de Marie dans le mystère du Christ et de l'Eglise, même de la part des frères séparés, rend plus rapide le chemin de la rencontre. De même que la Vierge, à Cana, obtint de Jésus qu'il accomplit son premier miracle (cf. *Jn* 2, 1–12) grâce à sa maternelle intervention, ainsi en notre temps elle pourra par son intercession hâter l'heure où les disciples du Christ retrouveront la parfaite communion dans la foi. Cette espérance qui est nôtre se trouve encouragée par une réflexion de notre prédécesseur Léon XIII : la cause de l'union des chrétiens « concerne particulièrement la maternité spirituelle de Marie. En effet, ceux qui appartiennent au Christ, Marie ne les a pas engendrés et ne pouvait pas les engendrer, si ce n'est dans une même foi et un même

amour : “le christ est-il divisé ?” (*1 Co* 1, 13) ; nous devons tous vivre la même vie du Christ et “porter des fruits pour Dieu” (*Rm* 7, 4) en un seul et même corps »[97].

34. Dans le culte rendu à la Vierge, on doit aussi tenir soigneusement compte des acquisitions sûres et éprouvées des sciences humaines. Cela contribuera à faire disparaître une des causes du malaise qui se fait sentir dans le domaine du culte rendu à la Mère du Seigneur, c’est-à-dire la différence entre certains éléments de ce culte et d’autre part les conceptions actuelles de l’anthropologie et la réalité psycho-sociologique, profondément changée, dans laquelle vivent et agissent les hommes de notre temps. On remarque effectivement qu’il est difficile de situer l’image de la Vierge, telle qu’elle ressort d’une certaine littérature dévote, dans les conditions de vie de la société contemporaine, spécialement celles de la femme. Dans le cadre de la vie familiale, les lois et l’évolution des moeurs tendent à juste titre à reconnaître à la femme l’égalité et la co-responsabilité avec l’homme dans la direction du foyer. Dans le domaine politique, elle a conquis en de nombreux pays un pouvoir d’intervention dans les affaires publiques, à l’égal de l’homme. Dans le domaine social, elle déploie son activité dans les secteurs les plus variés, en abandonnant chaque jour davantage le cadre étroit du foyer. Dans le domaine culturel sont également offertes à la femme de nouvelles possibilités de recherche scientifique et de succès intellectuel.

Il s’ensuit chez certains une désaffection pour le culte envers la Vierge et une certaine difficulté à prendre Marie de Nazareth comme modèle, parce que les horizons de sa vie, dit-on, se révèlent étroits par rapport aux vastes zones d’activités où l’homme moderne est appelé à agir. A ce sujet, tout en exhortant les théologiens, les responsables des communautés chrétiennes et les fidèles eux-mêmes à consacrer l’attention nécessaire à ces problèmes, il Nous semble utile de proposer, pour notre part, une contribution à leur solution en présentant quelques réflexions.

35. D’abord, la Vierge Marie a toujours été proposée par l’Eglise à l’imitation des fidèles, non point précisément pour le genre de vie qu’elle a expérimenté, d’autant moins que le milieu socio-culturel dans lequel elle s’est déroulée est aujourd’hui presque partout dépassé, mais parce que, dans les conditions concrètes de sa vie, elle a adhéré totalement à la volonté de Dieu (cf. *Lc* l, 38), elle a accueilli la parole et l’a mise en pratique, elle a été inspirée dans son action par la charité et l’esprit de service : en résumé, elle fut la première et la plus parfaite disciple du Christ. Tout cela a une valeur exemplaire universelle et permanente.

36. En second lieu, Nous voudrions faire remarquer que les difficultés susdites sont en étroite relation avec certains, clichés de l’imagerie populaire et littéraire sur Marie, mais non point avec sa véritable image évangélique ni avec les données doctrinales précisées par le lent et sérieux travail d’approfondissement de la Parole révélée. On doit trouver normal, au contraire, que les générations chrétiennes qui se sont succédées dans des contextes socio-culturels différents, en contemplant la figure et la mission de Marie — Femme nouvelle et Chrétienne parfaite récapitulant en elle les situations les plus caractéristiques de la vie féminine en tant que Vierge, Epouse et Mère — aient considéré la Mère de Jésus comme type éminent de la condition féminine et comme modèle absolument remarquable de vie évangélique, et qu’elles aient exprimé leurs sentiments selon les concepts et les représentations de leur époque. L’Eglise, quand elle considère la longue histoire de la piété, se réjouit de constater la continuité du culte ; mais elle ne se lie pas aux schèmes des diverses époques culturelles ni aux conceptions anthropologiques particulières qui les soutiennent, et elle admet que certaines expressions du culte, parfaitement légitimes en elles-mêmes, soient moins adaptées à des gens d’époques et de civilisations différentes.

37. Nous voudrions enfin souligner que notre temps, comme les précédents, est appelé à vérifier par la parole de Dieu sa propre connaissance de la réalité et, pour nous limiter à notre sujet, à confronter ses conceptions anthropologiques et les problèmes qui en découlent avec la figure de la Vierge, telle qu’elle est proposée dans l’Evangile. La lecture des divines Ecritures, faite sous l’influence de

l'Esprit Saint et sans oublier les acquisitions des sciences humaines et les situations variées du monde contemporain, conduira à découvrir que Marie peut être considérée comme le miroir reflétant les espérances des hommes de notre temps. Ainsi, pour donner quelques exemples, la femme d'aujourd'hui, désireuse de prendre part au pouvoir de décision et aux choix de la communauté, contemplera avec une joie intime Marie qui, dans son dialogue avec Dieu, donne son consentement actif et libre[98] non pas à la solution d'un problème contingent, mais à « l'événement des siècles », comme a été justement dénommée l'Incarnation du Verbe[99]. On se rendra compte que le choix par Marie de l'état virginal, qui dans le plan de Dieu la préparait au mystère de l'Incarnation, ne fut point fait de fermeture aux valeurs de l'état conjugal, mais constitua un choix courageux, accompli pour se consacrer totalement à l'amour de Dieu. On constatera avec une joyeuse surprise que Marie de Nazareth, tout en étant totalement abandonnée à la volonté du Seigneur, ne fut pas du tout une femme passivement soumise ou d'une religiosité aliénante, mais la femme qui ne craignit pas de proclamer que Dieu est celui qui relève les humbles et les opprimés et renverse de leur trône les puissants du monde (cf. *Lc* 1, 51–53). On reconnaîtra en Marie, « qui occupe la première place parmi les humbles et les pauvres du Seigneur »[100], une femme forte qui connut la pauvreté et la souffrance, la fuite et l'exil (cf. *Mt* 2, 13–23) : situations qui ne peuvent échapper à l'attention de celui qui veut seconder, par l'esprit évangélique, les forces de libération contenues dans l'homme et dans la société. Ainsi Marie n'apparaîtra pas comme une Mère jalousement repliée sur son divin Fils, mais comme la femme qui, par son action, favorisa la foi au Christ de la communauté apostolique (cf. *Jn* 2, 1–12), et dont le rôle maternel s'étendit en prenant au Calvaire des dimensions universelles[101]. Ce ne sont que des exemples. Ils manifestent cependant de façon claire que la figure de la Vierge ne déçoit aucune des attentes profondes des hommes de notre temps, et leur offre un modèle achevé du disciple du Seigneur : artisan de la cité terrestre et temporelle, mais pèlerin qui se hâte vers la cité céleste et éternelle ; promoteur de la justice qui délivre l'opprimé et de la charité qui porte secours aux nécessiteux, mais par-dessus tout, témoin actif de l'amour qui édifie le Christ dans les caeurs.

38. Après avoir proposé ces orientations, destinées à favoriser l'harmonieux développement du culte rendu à la Mère du Seigneur, Nous croyons utile d'attirer l'attention sur quelques aspects erronés de ce culte. Le Concile Vatican II a déjà dénoncé avec autorité aussi bien l'exagération de contenus ou de formes qui en arrive à fausser la doctrine, que l'étroitesse d'esprit qui obscurcit la figure et la mission de Marie. Il a pareillement dénoncé certaines déviations du culte comme la crédulité superficielle substituant à l'engagement sérieux la confiance facile en des pratiques purement extérieures, et aussi le sentimentalisme stérile et éphémère, si étranger au style de l'Evangile qui exige au contraire un travail persévérant et concret[102]. Quant à Nous, Nous renouvelons cette mise en garde : de telles formes de dévotions ne sont pas en harmonie avec la foi catholique et par conséquent ne doivent pas exister dans le culte. Une défense vigilante contre ces erreurs et ces déviations rendra le culte de la Vierge plus vigoureux et plus authentique, c'est-à-dire solide dans son fondement : l'étude des sources révélées et l'attention aux documents du Magistère prévaudront sur la recherche excessive de la nouveauté et des faits à sensation ; objectif dans son contexte historique, on devra donc éliminer tout ce qui est manifestement faux ou légendaire ; adéquat au contenu doctrinal ; d'où la nécessité d'éviter des présentations unilatérales de la figure de Marie qui, en insistant démesurément sur un élément, compromettent l'ensemble de son image évangélique ; transparent dans ses motivations : on aura grand soin d'écarter des sanctuaires tout profit mesquin.

39. Enfin, au cas où cela serait nécessaire, Nous voudrions rappeler que le but ultime du culte rendu à la Vierge est de glorifier Dieu et d'engager les chrétiens dans une vie totalement conforme à sa volonté. En effet, lorsque les fils de l'Eglise, unissant leurs voix à la femme anonyme de l'Evangile, glorifient la Mère de Jésus en s'exclamant, tournés vers Jésus lui-même, « Bienheureux le sein qui t'a porté et les mamelles qui t'ont allaité ! » (*Lc* 11, 27), ils seront conduits à tenir compte de la grave réponse du divin Maître : « Bienheureux plutôt ceux qui écoutent la Parole de Dieu et la mettent en pratique » (*Lc* 11, 28). Et cette réponse, qui s'avère être un grand compliment à la Vierge, selon

l'exégèse de certains Pères de l'Eglise[103] confirmée par le Concile Vatican II[104], résonne pour nous comme une invitation pressante à vivre selon les commandements de Dieu et comme un écho aux rappels du Sauveur lui-même : « Ce n'est pas celui qui me dit : "Seigneur, Seigneur" qui entrera dans le Royaume des cieux mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux » (*Mt* 7, 21), et aussi : « Vous êtes mes amis, si vous faites ce que je vous commande » (*Jn* 15, 14).

Troisième Partie : Indications sur deux exercices de piété – L'Angelus et le Rosaire

40. Nous avons indiqué quelques principes capables de donner une vigueur nouvelle au culte de la Mère du Seigneur ; il appartient maintenant aux Conférences épiscopales, aux responsables des communautés locales et aux différentes familles religieuses de rénover avec sagesse des pratiques et des exercices de vénération envers la Vierge, et de soutenir l'impulsion créatrice de tous ceux qui, par inspiration religieuse authentique ou par sensibilité pastorale, désirent donner naissance à de nouvelles formes. Il Nous semble toutefois opportun, pour diverses raisons, de traiter de deux exercices de piété très répandus en Occident et dont le Siège Apostolique s'est occupé en plusieurs occasions : l'Angélus et le Rosaire ou Chapelet de la Vierge Marie.

L'Angélus

41. Nos propos sur l'Angélus veulent être seulement une simple mais vive exhortation à conserver l'habitude de le réciter, lorsque et là où c'est possible. Cette prière n'a pas besoin d'être rénovée : sa structure simple, son caractère biblique, son origine historique qui la relie à la demande de sauvegarde dans la paix, son rythme quasi liturgique qui sanctifie divers moments de la journée, son ouverture au mystère pascal qui nous amène, tout en commémorant l'Incarnation du Fils de Dieu, à demander d'être conduits « par sa passion et par sa croix jusqu'à la gloire de la résurrection »[105], font que, à des siècles de distance, elle conserve inaltérée sa valeur et intacte sa fraîcheur. Il est vrai que certains usages traditionnellement liés à la récitation de l'Angélus ont disparu ou peuvent difficilement subsister dans la vie moderne ; mais il s'agit d'éléments marginaux : la valeur de la contemplation du mystère de l'Incarnation du Verbe, de la salutation à la Vierge et du recours à sa miséricordieuse intercession reste inchangée ; et, malgré les conditions nouvelles des temps, ces moments caractéristiques de la journée — matin, midi et soir — qui délimitent les périodes d'activité et constituent une invite à s'arrêter pour prier, demeurent inchangés pour la majeure partie des hommes.

Le Rosaire

42. Nous voudrions maintenant, Frères très chers, nous arrêter un peu sur la rénovation de ce pieux exercice que l'on a appelé « résumé de tout l'Evangile »[106]. le Chapelet de la Vierge Marie, le Rosaire. Nos Prédécesseurs lui ont accordé une attention vigilante et une sollicitude empressée : ils en ont à plusieurs reprises recommandé la récitation fréquente, favorisé la diffusion, expliqué la nature, reconnu l'aptitude à développer une prière contemplative à la fois de louange et de supplication, rappelé l'efficacité intrinsèque pour faire progresser la vie chrétienne et l'engagement apostolique. Nous aussi, dès la première Audience générale de notre Pontificat, le 13 juillet 1963, Nous avons montré notre grande estime pour la pieuse pratique du Rosaire[107], et, par la suite, Nous en avons souligné la valeur en de multiples circonstances, ordinaires pour certaines, graves pour d'autres, comme lorsque, en une heure d'angoisse et d'insécurité, Nous publiâmes l'Encyclique *Christi Matri* (15 septembre 1966), afin que de ferventes prières soient adressées à la Vierge du Rosaire pour supplier Dieu d'accorder le bien supérieur de la paix[108] ; appel renouvelé dans notre Exhortation apostolique *Recurrens mensis October* (7 octobre 1969), dans laquelle Nous commémorions le quatrième centenaire de la Lettre apostolique *Consueverunt Romani Pontifices* de notre Prédécesseur saint Pie V qui, en ce document, expliqua et, en quelque manière détermina la forme

traditionnelle du Rosaire[109].

43. L'intérêt constant et l'affection que Nous portons au Chapelet de la Vierge Marie Nous ont poussé à suivre avec beaucoup d'attention les nombreux congrès consacrés ces dernières années à la pastorale du Rosaire dans le monde contemporain : congrès organisés par des associations et des hommes qui ont profondément à caeur la dévotion du Rosaire, et auxquels ont pris part des Evêques, des prêtres, des religieux et des laïcs forts d'une grande expérience et connus pour leur sens de l'Eglise. Parmi eux, c'est justice de nommer les Fils de saint Dominique, chargés par tradition de garder et de propager une dévotion aussi salutaire que celle-là. Aux travaux des congrès se sont ajoutées les recherches des historiens, effectuées non pas pour définir dans des buts quasi archéologiques la forme primitive du Rosaire, mais pour en saisir l'intuition originelle, l'énergie première, la structure essentielle. De ces congrès et de ces recherches ont surgi plus clairement les caractéristiques fondamentales du Rosaire, ses éléments essentiels et leur rapport mutuel.

44. Ainsi, par exemple, a mieux été mise en lumière la nature évangélique du Rosaire : il tire de l'Evangile l'énoncé des mystères et ses principales formules ; il s'inspire de l'Evangile pour suggérer, en commençant par la joyeuse salutation de l'Ange et par l'acceptation religieuse de la Vierge, l'attitude dans laquelle le fidèle doit le réciter ; il propose, dans la succession harmonieuse des *Ave Maria*, un mystère fondamental de l'Evangile — l'Incarnation du Verbe — saisi au moment décisif de l'Annonce faite à Marie. Le Rosaire est donc une prière évangélique, comme aujourd'hui, plus peut-être que par le passé, aiment à le définir les pasteurs et les érudits.

45. De même on a plus facilement compris comment le déroulement ordonné et progressif du Rosaire reflète la manière même dont le Verbe de Dieu, en s'insérant par un dessein miséricordieux dans l'histoire humaine, a réalisé la Rédemption. Le Rosaire considère en effet successivement, et dans l'ordre, les principaux événements salvifiques de la Rédemption qui se sont accomplis dans le Christ : depuis la conception virginale et les mystères de l'enfance jusqu'aux heures culminantes de la Pâque — la Passion bienheureuse et la Résurrection glorieuse — et jusqu'à ses effets sur l'Église naissante du jour de la Pentecôte et sur la Vierge, le jour où, parvenue au terme de son exil terrestre, elle fut emportée, corps et âme, vers la patrie céleste. On a encore observé que la division en trois parties des mystères du Rosaire, non seulement correspond étroitement à l'ordre chronologique des faits, mais surtout reflète le schéma de la prédication primitive de la foi et propose à nouveau le mystère du Christ exactement de la façon où le voyait saint Paul dans la célèbre « hymne » de l'Épître aux Philippiens : abaissement, mort, exaltation (2, 6–11).

46. Prière évangélique centrée sur le mystère de l'Incarnation rédemptrice, le Rosaire a donc une orientation nettement christologique. En effet, son élément le plus caractéristique — la répétition litanique de l'Ave Maria — devient lui aussi une louange incessante du Christ, objet ultime de l'annonce de l'Ange et de la salutation de la mère du Baptiste : « Le fruit de tes entrailles est béni » (*Lc* 1, 42). Nous dirons même plus. la répétition de l'*Ave Maria* constitue la trame sur laquelle se développe la contemplation des mystères : le Jésus de chaque *Ave Maria* est celui-là même que la succession des mystères nous propose tour à tour Fils de Dieu et de la Vierge, né dans une grotte à Bethléem ; présenté au Temple par sa Mère ; adolescent plein de zèle pour les affaires de son Père : Rédempteur agonisant au Jardin des Oliviers ; flagellé et couronné d'épines ; chargé de la Croix et mourant sur le Calvaire ; ressuscité des morts et monté auprès de son Père, dans la gloire pour réaliser l'effusion du don de l'Esprit. On sait que, précisément pour favoriser la contemplation et pour que l'intention corresponde aux paroles, on avait jadis l'habitude — et cette coutume existe encore en diverses régions — de faire suivre le nom de Jésus, dans chaque *Ave Maria*, de la mention du mystère énoncé.

47. On a également ressenti comme un besoin plus impérieux la nécessité de redire, outre la valeur de l'élément de louange et d'imploration, l'importance d'un autre élément essentiel du Rosaire : la

contemplation. Sans elle, le Rosaire est un corps sans âme, et sa récitation court le danger de devenir une répétition mécanique de formules et d'agir à l'encontre de l'avertissement de Jésus : « Quand vous priez, ne rabâchez pas comme les païens ; ils s'imaginent qu'en parlant beaucoup ils se feront mieux écouter » (*Mt* 6, 7). Par nature, la récitation du Rosaire exige que le rythme soit calme et que l'on prenne son temps, afin que la personne qui s'y livre puisse mieux méditer les mystères de la vie du Seigneur vus à travers le Caeur de Celle qui fut la plus proche du Seigneur, et qu'ainsi s'en dégagent les insondables richesses.

48. Les études actuelles, enfin, permettent de saisir avec une plus grande précision les rapports existant entre la liturgie et le Rosaire. D'une part, on a souligné que le Rosaire a pour ainsi dire germé sur le tronc séculaire de la liturgie chrétienne, en un véritable « Psautier de la Vierge » grâce auquel les humbles étaient associés au cantique de louange et à l'intercession universelle de l'Église ; d'autre part, on a observé que ceci est arrivé à une époque — le déclin du Moyen Age — où l'esprit liturgique était en décadence et où se manifestait chez les fidèles un certain éloignement de la liturgie en faveur d'une dévotion sensible à l'humanité du Christ et à la Vierge Marie. Si, ces dernières années, a pu naître dans l'esprit de quelques-uns le désir de voir le Rosaire compter parmi les expressions liturgiques, et chez d'autres, préoccupés d'éviter les erreurs pastorales du passé, une désaffection injustifiée à son égard, le problème est aujourd'hui facilement soluble à la lumière des principes de la Constitution *Sacrosanctum Concilium* : les célébrations liturgiques et le pieux exercice du Rosaire ne doivent ni s'opposer, ni être assimilés[110]. Toute expression de prière parvient à une fécondité d'autant plus grande qu'elle conserve davantage sa vraie nature et sa physionomie propre. La valeur prééminente des actions liturgiques étant donc réaffirmée, il ne sera pas difficile de reconnaître dans le Rosaire un pieux exercice qui s'harmonise facilement avec la liturgie. Comme la liturgie en effet, il est de nature communautaire, il se nourrit de la Sainte Ecriture et se déroule autour du mystère du Christ. Bien que situées sur des plans essentiellement différents, l'anamnèse de la liturgie et la commémoration contemplative du Rosaire ont pour objet les mêmes événements de l'histoire du salut accomplis par le Christ. La première rend présents sous le voile des signes, et agissants de manière mystérieuse, les plus grands mystères de notre Rédemption ; la seconde, grâce à l'amour engendré par la contemplation, aide celui qui prie à se souvenir de ces mystères et stimule sa volonté pour qu'il en tire des règles de vie. Une fois définie cette différence substantielle, il n'est pas difficile de comprendre que le Rosaire est un pieux exercice qui a tiré sa raison d'être de la liturgie et qui, s'il est pratiqué selon l'intuition originelle, conduit naturellement vers elle, même sans en franchir le seuil. En effet, la méditation des mystères du Rosaire, en rendant les mystères du Christ familiers à l'esprit et au caeur des fidèles, peut constituer une très bonne préparation à leur célébration dans l'action liturgique, et en devenir ensuite un écho prolongé. C'est cependant une erreur qui subsiste encore malheureusement en certains endroits, de réciter le Rosaire au cours de l'action liturgique.

49. Le Chapelet de la Vierge Marie, selon la tradition que notre prédécesseur saint Pie V recueillit et proposa ensuite officiellement, comporte plusieurs éléments disposés d'une manière organique :

a) la contemplation, en union avec Marie, d'une série de *mystères du salut*, sagement répartis en trois cycles, qui expriment la joie des temps messianiques, la douleur salvifique du Christ et la gloire du Ressuscité qui se répand sur l'Eglise ; contemplation qui, par nature, conduit à une réflexion pratique et entraîne de stimulantes règles de vie ;

b) la Prière du Seigneur, ou *Pater noster*, qui, par son immense valeur, est à la base de la prière chrétienne et ennoblit ses diverses expressions ;

c) la reprise litanique de l'*Ave Maria*, composé de la salutation de l'Ange à la Vierge (cf. *Lc* 1, 28) et des paroles de bénédiction d'Elisabeth (cf. *Lc* 1, 42), auxquelles fait suite l'invocation ecclésiale *Sancta Maria*. La série continue des *Ave Maria* est une caractéristique propre au Rosaire, et leur

nombre, dans la forme typique et complète de cent cinquante, présente une certaine analogie avec le Psautier et remonte aux origines mêmes du pieux exercice. Mais, en vertu d'une coutume éprouvée, ce nombre, subdivisé en dizaines se référant à chacun des mystères, est distribué selon les trois cycles mentionnés plus haut, constituant ainsi le Chapelet bien connu de cinquante *Ave Maria*. Ce dernier est entré dans la pratique comme le cadre normal de cet exercice et, comme tel, il a été adopté par la piété populaire et sanctionné par l'Autorité pontificale, qui l'a également enrichi de nombreuses indulgences ;

d) la doxologie *Gloria Patri*, qui, conformément à une orientation de toute la piété chrétienne, vient conclure la prière par la glorification de Dieu, un et trine, de qui, par qui et pour qui sont toutes choses (cf. *Rm* 11, 36).

50. Tels sont les éléments du Rosaire. Chacun d'eux a son caractère propre qui, bien compris et apprécié, doit se refléter dans la récitation, afin que le Rosaire exprime toute sa richesse et sa variété. Ce caractère deviendra par conséquent grave dans la Prière du Seigneur ; lyrique et laudatif dans le calme déroulement des *Ave Maria* ; contemplatif dans la méditation attentive des mystères ; implorant dans la supplication ; plein d'adoration dans la doxologie. Et ce, dans chaque manière habituelle de réciter le Rosaire : ou en privé, celui qui prie se recueillant dans l'intimité avec son Seigneur ; ou de façon communautaire, en famille ou avec des fidèles réunis pour créer les conditions d'une présence particulière du Seigneur (cf. *Mt* 18, 20) ; ou publiquement, dans des assemblées où la communauté ecclésiale est convoquée.

51. Ces derniers temps ont été créés quelques pieux exercices, qui tirent leur inspiration du Rosaire. Parmi eux, Nous désirons indiquer et recommander ceux qui insèrent dans le schéma habituel des célébrations de la Parole de Dieu certains éléments du Chapelet de la Vierge Marie, comme la méditation des mystères et la répétition litanique de la salutation angélique. Ces éléments acquièrent ainsi un plus grand relief lorsqu'ils sont inclus dans la lecture de textes bibliques, illustrés par l'homélie, entourés de temps de silence, soulignés par le chant. Nous nous réjouissons de savoir que ces exercices ont contribué à faire saisir de manière plus complète les richesses spirituelles du Rosaire lui-même, et à remettre en honneur sa pratique dans des associations et des mouvements de jeunes.

52. Nous voudrions maintenant, en continuité avec les intentions de nos Prédécesseurs, recommander vivement la récitation du Rosaire en famille. Le Concile Vatican II a mis en lumière comment la famille, cellule première et vitale de la société, « par l'amour mutuel de ses membres et la prière faite à Dieu en commun, se présente comme un sanctuaire domestique de l'Eglise »[111]. La famille chrétienne apparaît donc comme une « Eglise domestique »[112] si ses membres, dans leur milieu propre et selon leurs tâches respectives, travaillent ensemble à promouvoir la justice, pratiquent les œuvres de miséricorde, se consacrent au service de leurs frères, prennent part, dans un cadre plus vaste, à l'apostolat de la communauté locale et s'insèrent dans son culte liturgique[113] ; et aussi s'ils élèvent en commun de ferventes prières vers Dieu : cet élément venant à manquer, le caractère même de famille chrétienne ferait défaut. C'est pourquoi, un effort concret pour instaurer la prière en commun dans la vie de famille doit normalement faire suite à la redécouverte de la notion théologique de la famille comme Eglise domestique.

53. En accord avec les directives conciliaires, la *Présentation générale de la Liturgie des Heures* range à juste titre la cellule familiale au nombre des assemblées auxquelles sied la célébration en commun de l'Office divin : « Il convient (…) que la famille, en tant que sanctuaire domestique de l'Eglise, ne se contente pas de pratiquer la prière en commun, mais aussi qu'elle s'unisse plus étroitement à l'Eglise en utilisant, suivant ses possibilités, l'une ou l'autre partie de la Liturgie des Heures »[114]. On ne doit rien négliger pour que cette indication claire et pratique trouve dans les familles chrétiennes une application croissante et joyeuse.

54. Mais, après la célébration de la *Liturgie des Heures* — sommet que peut atteindre la prière familiale — il n'y a pas de doute que le Chapelet de la Vierge Marie doit être considéré comme une des plus excellentes et des plus efficaces « prières en commun » que la famille chrétienne est invitée à réciter. Nous aimons penser en effet, et Nous espérons vivement, que si la rencontre familiale devient un temps de prière, le Rosaire en est une expression fréquente et appréciée. Nous savons bien que les nouvelles conditions de vie des hommes ne facilitent pas à notre époque les moments où la famille peut se rassembler et que, même lorsque cela se produit, de nombreuses circonstances rendent difficile de trouver dans la rencontre une occasion de prière. C'est difficile, sans aucun doute. Mais c'est également caractéristique de l'agir chrétien que de ne pas céder devant les conditionnements ambiants, et au contraire de les surmonter ; ne pas succomber, mais faire face. C'est pourquoi, les familles qui veulent vivre en plénitude la vocation et la spiritualité propre de la famille chrétienne doivent dépenser toute leur énergie pour endiguer les forces qui empêchent la rencontre familiale et la prière en commun.

55. En terminant ces observations, témoignage de la sollicitude et de l'estime du Siège Apostolique envers le Chapelet de la Vierge Marie, Nous voudrions toutefois recommander qu'en diffusant une dévotion aussi salutaire, on n'en altère pas les proportions, et qu'on ne la présente pas non plus avec un exclusivisme inopportun : le Rosaire est une prière excellente, au regard de laquelle le fidèle doit pourtant se sentir sereinement libre, invité à le réciter, en toute quiétude, par sa beauté intrinsèque.

Conclusion : Valeur théologique et pastorale du culte de la Vierge

56. Vénérables Frères, au terme de notre Exhortation apostolique, Nous désirons souligner sous forme de synthèse la valeur théologique du culte de la Vierge, et rappeler brièvement son efficacité pastorale pour le renouveau de la vie chrétienne.

La piété de l'Eglise envers la Vierge est un élément intrinsèque du culte chrétien. La vénération vouée par l'Eglise à la Mère du Seigneur en tout temps et en tout lieu — depuis la salutation par laquelle Elisabeth la proclamait bienheureuse (cf. *Lc* 1, 42–45) jusqu'aux expressions de louange et de supplication de notre époque — constitue un puissant témoignage de sa *lex orandi* et une invitation à raviver dans les consciences sa *lex credendi*. Et inversement : la *lex credendi* de l'Eglise demande que, partout, se développe d'une manière florissante sa *lex orandi* à l'égard de la Mère du Christ. Le culte de la Vierge a des racines profondes dans la Parole révélée et de solides fondements dogmatiques : l'éminente dignité de Marie, « Mère du Fils de Dieu, et par conséquent Fille de prédilection du Père et sanctuaire de l'Esprit Saint ; don d'une grâce exceptionnelle qui la met bien loin au-dessus de toutes les créatures dans le ciel et sur la terre »[115] ; sa coopération aux moments décisifs de l'aeuvre du salut accomplie par son Fils ; sa sainteté, déjà totale lors de sa conception immaculée et pourtant croissant au fur et à mesure qu'elle adhérait à la volonté du Père et parcourait le chemin de la souffrance (cf. *Lc* 2, 34–35 ; 2, 41–52 ; *Jn* 19, 25–27), en progressant constamment dans la foi, dans l'espérance et dans la charité ; sa mission et sa condition unique au sein du Peuple de Dieu, duquel elle est en même temps membre suréminent, modèle admirable et Mère très aimante ; son intercession incessante et efficace qui la rend, même une fois montée au ciel, très proche des fidèles qui la prient et aussi de ceux qui ignorent qu'elle est leur mère ; sa gloire, qui ennoblit le genre humain tout entier, comme l'a merveilleusement exprimé le poète Dante : « Tu es celle qui a ennobli la nature humaine, de sorte que son Créateur n'a pas dédaigné de se faire sa créature »[116] : Marie, en effet, est de notre race, c'est une véritable fille d'Eve, bien qu'elle n'en ait pas connu la faute, et aussi notre véritable sueur qui, en femme humble et pauvre, a pleinement partagé notre condition.

Ajoutons que le culte de la Vierge a sa raison d'être ultime dans la volonté insondable et libre de

Dieu qui, Amour éternel et divin (cf. 1 *Jn* 4, 7–8, 16), accomplit toute chose selon un plan d'amour : il l'a aimée et a fait pour elle de grandes choses (cf. *Lc* 1, 49) ; il l'a aimée pour lui, il l'a aimée pour nous ; il se l'est donnée à lui-même, il nous l'a donnée.

57. Le Christ est le seul chemin vers le Père (cf. *Jn* 14, 4–11). Le Christ est le modèle suprême auquel le disciple doit conformer sa propre conduite (cf. *Jn* 13, 15), jusqu'à éprouver les mêmes sentiments que lui (cf. *Ph* 2, 5), vivre de sa vie et posséder son Esprit (cf. *Ga* 2, 20 ; *Rm* 8, 10–11) : l'Eglise a enseigné cela de tout temps, et rien, dans l'action pastorale, ne doit obscurcir cette doctrine. Mais l'Eglise, enseignée par l'Esprit et riche d'une expérience séculaire, reconnaît que la piété envers la Vierge, subordonnée à la piété envers le divin Sauveur et en liaison avec elle, a également une grande efficacité pastorale et constitue une force pour la rénovation de la vie chrétienne. La raison d'une telle efficacité est facilement perceptible. En effet, la mission multiple de Marie à l'égard du Peuple de Dieu est une réalité surnaturelle opérante et féconde dans l'organisme ecclésial. Il est réjouissant de considérer les aspects particuliers d'une telle mission et de voir comment ils s'orientent, chacun avec son efficacité propre, vers le même but : reproduire dans ses fils les traits spirituels de son Fils premier-né. Nous voulons dire par là que la maternelle intercession de la Vierge, sa sainteté exemplaire, la grâce divine qui est en elle, deviennent pour le genre humain motif d'espérance.

La mission maternelle de la Vierge pousse le Peuple de Dieu à se tourner avec une confiance filiale vers Celle qui est toujours prête à l'exaucer avec une affection de mère et un secours efficace d'auxiliatrice[117] ; le Peuple de Dieu a donc pris l'habitude de l'invoquer comme *Consolatrice des affligés, Salut des malades, Refuge des pécheurs*, pour obtenir dans les tribulations le réconfort, dans la maladie le soulagement, dans la faute la force libératrice ; parce que, libre du péché, elle conduit ses fils à vaincre le péché avec une résolution énergique[118]. Et cette libération du péché et du mal (cf. *Mt* 6, 13), il faut le réaffirmer, est la première étape nécessaire de tout renouveau de la vie chrétienne.

La sainteté exemplaire de la Vierge entraîne les fidèles à lever « leurs yeux vers Marie comme modèle des vertus qui rayonne sur toute la communauté des élus »[119]. Vertus solides, évangéliques : la foi et l'accueil docile de la Parole de Dieu (cf. *Lc* 1, 26–38 ; 1, 45 ; 11, 27–28 ; *Jn* 2, 5) ; l'obéissance généreuse (cf. *Lc* 1, 38) ; l'humilité sincère (cf. *Lc* 1, 48) ; la charité empressée (cf. *Lc* 1, 39–56) ; la sagesse réfléchie (cf. *Lc* 1, 29. 34 ; 2, 19. 33. 51) ; la piété envers Dieu, qui la rendit zélée dans l'accomplissement des devoirs religieux (cf. *Lc* 2, 21. 22–40. 41), reconnaissante pour les dons reçus (cf. *Lc* 1, 46–49), offrante dans le Temple (cf. *Lc* 2, 22–24), priante dans la communauté apostolique (cf. Ac 1, 12–14) ; la force d'âme dans l'exil (cf. *Mt* 2, 13–23), dans la douleur (cf. *Lc* 2, 34–35. 49 ; *Jn* 19, 25) ; la pauvreté pleine de dignité et de confiance en Dieu (cf. *Lc* 1, 48 ; 2, 24) ; la prévenance attentive envers son Fils, de l'humilité de la crèche à l'ignominie de la croix (cf. *Lc* 2, 1–7 ; *Jn* 19, 25–27) ; la délicatesse prévoyante (cf. *Jn* 2, 1–11) ; la pureté virginale (cf. *Mt* 1, 18–25 ; *Lc* 1, 21–38) ; l'amour conjugal fort et chaste. De ces vertus de la Mère s'orneront les fils qui, avec ténacité, regardent ses exemple pour les reproduire dans leur vie. Et une telle progression dans la vertu apparaîtra comme la conséquence et le fruit déjà venu à maturité de cette force pastorale qui se dégage du culte rendu à la Vierge.

La piété envers la Mère du Seigneur devient pour le fidèle une occasion de croissance dans la grâce divine c'est le but final de toute action pastorale. Il est impossible en effet d'honorer la « Pleine de grâce » (*Lc* 1, 28), sans honorer en soi-même l'état de grâce, et donc l'amitié avec Dieu, la communion avec lui, la présence intérieure de l'Esprit. Cette grâce divine investit tout l'homme et le rend conforme à l'image du Fils de Dieu (cf. *Rm* 8, 29 ; *Col* 1, 18). L'Eglise catholique, se basant sur une expérience séculaire, reconnaît dans la dévotion à la Vierge une aide puissante pour l'homme en route vers la conquête de sa plénitude. Elle, la *Femme nouvelle*, est à côté du Christ, *l'Homme nouveau*, dont le mystère seul met en lumière le mystère de l'homme[120] ; elle est le gage et la garantie

qu'en une simple créature — en elle — s'est déjà accompli le dessein de Dieu, dans le Christ, pour le salut de tout l'homme. A l'homme d'aujourd'hui souvent tiraillé entre l'angoisse et l'espérance, prostré par le sentiment de ses limites et assailli par des aspirations sans bornes, troublé dans son âme et déchiré dans son caeur, l'esprit obsédé par l'énigme de la mort, oppressé par la solitude alors qu'il tend vers la communion, en proie à la nausée et à l'ennui, la Vierge Marie, contemplée dans sa vie terrestre et dans la réalité qu'elle possède déjà dans la Cité de Dieu, offre une vision sereine et une parole rassurante : la victoire de l'espérance sur l'angoisse, de la communion sur la solitude, de la paix sur le trouble, de la joie et de la beauté sur le dégoût et la nausée, des perspectives éternelles sur les perspectives temporelles, de la vie sur la mort.

Le sceau final de notre Exhortation et la raison d'être ultime justifiant la valeur pastorale de la dévotion à la Vierge pour conduire les hommes au Christ, Nous les tirons des paroles mêmes qu'elle a adressées aux serviteurs des noces de Cana : « Faites ce qu'il vous dira » (*Jn* 2, 5). Ces paroles semblent limitées au désir de porter remède à un contretemps matériel du repas, mais, dans la perspective du quatrième Evangile, elles semblent plutôt rappeler la formule utilisée par le Peuple d'Israël pour ratifier l'Alliance du Sinaï (cf. *Ex* 19, 8 ; 24, 3. 7 ; *Dt* 5, 27) ou pour en renouveler les engagements (cf. *Jos* 24, 24 ; *Esd* 10, 12 ; *Ne* 5, 12), et elles concordent merveilleusement avec celles du Père dans la théophanie du Thabor : « Ecoutez-le » (*Mt* 17, 5).

58. Nous avons exposé en détail, vénérables Frères, un point qui est partie intégrante du culte chrétien : la vénération envers la Mère du Seigneur. Nous y avons été amené par la nature de cette question, objet d'étude, de réexamen et même parfois de quelque perplexité ces dernières années. Nous éprouvons du réconfort à penser que le travail accompli selon les normes du Concile par le Siège Apostolique et par vous-mêmes — et tout particulièrement la réforme liturgique — est un gage authentique pour un culte toujours plus vivant et aimant rendu à Dieu, Père, Fils et Esprit, et pour la croissance de la vie chrétienne chez les fidèles ; Nous trouvons un motif de confiance à constater que la liturgie romaine rénovée constitue également dans son ensemble un témoignage éclatant de la piété de l'Eglise envers la Vierge ; Nous sommes soutenu par l'espérance que les directives données pour rendre cette piété toujours plus limpide et vigoureuse seront sincèrement appliquées ; enfin, l'occasion que Nous a fournie le Seigneur de proposer quelques thèmes de réflexion destinés à renouveler et confirmer l'estime pour la pratique du Rosaire Nous remplit d'allégresse. Réconfort, confiance, espérance, joie : tels sont les sentiments que, en unissant notre voix à la voix de la Vierge — comme le dit la liturgie romaine[121] —, Nous voudrions traduire en louange fervente et en remerciement au Seigneur.

Souhaitant donc que, grâce à vos efforts généreux, Frères très chers, il y aura chez le clergé et chez le peuple confié à vos soins un salutaire accroissement de la dévotion mariale, pour le plus grand bien de l'Eglise et de la société humaine, Nous vous accordons de grand cœur, à vous et à tous les fidèles auprès desquels s'exerce votre zèle pastoral, une Bénédiction Apostolique toute spéciale.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, en la fête de la Présentation du Seigneur, le 2 février 1974, onzième année de notre Pontificat.

PAUL VI, PAPE

1. Cf. Lactance, *Divinae institutiones* IV, 3, 6–10 : *CSEL* 19, p. 279. [↩]
2. Cf. Concile Vatican II, Constitution sur la sainte liturgie *Sacrosanctum Concilium*, nn. 1–3, 11, 21, 48 : *AAS* 56 (1964), pp. 97–98, 102–103, 105–106, 113. [↩]
3. Concile Vatican II, Constitution sur la sainte liturgie *Sacrosanctum Concilium*, n. 103 : *AAS* 56 (1964), p. 125. [↩] [↩]
4. Cf. Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Eglise *Lumen Gentium*, n. 66 : *AAS* 57 (1965), p. 65. [↩]

5. Ibid. [↩]
6. Messe votive de la bienheureuse Vierge Marie Mère de l'Eglise, *Préface*. [↩]
7. Cf. Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen Gentium*, nn. 66–67 : *AAS* 57 (1965), pp. 65–66 ; Constitution sur la sainte liturgie *Sacrosanctum Concilium*, n. 103 : *AAS* 56 (1964), p. 125. [↩]
8. Cf. Exhortation apostolique *Signum magnum* : *AAS* 59 (1967), pp. 465–475. [↩]
9. Cf. Concile Vatican II, Constitution sur la sainte liturgie *Sacrosanctum Concilium*, n. 3 : *AAS* 56 (1964), p. 98. [↩]
10. Cf. Concile Vatican II, *ibid*., n. 102 : *AAS* 56 (1964), p. 125. [↩]
11. Cf. *Missale Romanum* ex Decr. Sacr. Oec. Conc. Vat. II instauratum, auctoritate Pauli PP. VI promulgatum, ed. typica MCMLXX, Die 8 decembris, Praefatio. [↩]
12. *Missale Romanum* ex Decr. Sacr. Oec. Conc. Vat. II instauratum, auctoritate Pauli PP. VI promulgatum. Ordo lectionum Missae, ed. typica, MCMLXIX, p. 8 : Lectio I (Anno A : *Is* 7, 10–14 : « Ecce Virgo concipiet » ; Anno B : 2 Sam 7, 1–5. 8b-11. 16 : « Regnum David erit usque in aeternum ante faciem Domini » ; Anno C : Mich 5, 2–5a [*He* 1–4a] « Ex te egredietur dominator in Israel b). [↩]
13. *Ibid*., p. 8 : Evangelium (Anno A : *Mt* 1, 18–24 : « Iesus nascetur de Maria, desponsata loseph, filio David » ; Anno B *Lc* 1, 26–38 : « Ecce concipies in utero et paries filium m ; Anno C : *Lc* 1, 39–45 : « Unde hoc mihi ut veniat mater Domini mei ad me ? »). [↩]
14. Cf. *Missale Romanum*, Praefatio de Adventu, II. [↩]
15. *Missale Romanum*, *ibid*. [↩]
16. *Missale Romanum*, Prex eucharistica I, Communicantes in Nativitate Domini et per octavam. [↩]
17. ; *Missale Romanum*, Die 1 ianuarii, Ant. ad introitum et *Collecta*. [↩]
18. Cf. *Missale Romanum*, Die 22 augusti, *Collecta*. [↩]
19. *Missale Romanum*, Die 8 septembris, *Post communionem*. [↩]
20. *Missale Romanum*, Die 31 maii, *Collecta*. [↩]
21. Cf. *ibid*., *Collecta* et Super oblata. [↩]
22. *Missale Romanun*, Die 15 septembris, *Collecta*. [↩]
23. Cf. n. 1, p. 15. [↩]
24. Parmi les nombreuses anaphores, voir les suivantes, particulièrement en honneur chez les orientaux : *Anaphora Marci Evangelistae* : *Prex eucharistica*, éd. A. Hänggi-I. Pahl, Fribourg, Editions Universitaires, 1968, p. 107 ; *Anaphora Iacobi f ratris Domini graeca*, *ibid*., p. 257 ; *Anaphora Ioannis Chrysostomi*, *ibid*., p. 229. [↩]
25. Cf. *Missale Romanum*, Die 8 decembris, *Praefatio*. [↩]
26. Cf. *Missale Romanum*, Die 15 augusti, Praefatio. [↩]
27. Cf. *Missale Romanum*, Die 1 ianuarii, *Post communionem*. [↩]
28. Cf. *Missale Romanum*, Commune B. Marine Virginis, 6. Tempore paschali, *Collecta*. [↩]
29. *Missale Romanum*, Die 15 septembris, *Collecta*. [↩]
30. *Missale Romanum*, Die 31 maii, *Collecta*. Dans la même ligne : *Praefatio* de B. Maria Virgine, II : « Vere dignum… beatae Virginis Mariae memoriam recolentes, clementiam tuam ipsius grato magnificare praeconio ». [↩]
31. Cf. *Ordo lectionum Missae*, Dom. III Adventus (Anno C *Soph* 3, 14–18a) ; Dom. IV Adventus (cf. ci-dessus note 12) ; Dom. infra Oct. Nativitatis (Anno A : *Mt* 2, 13–15. 19–23 ; Anno B : Le 2, 22–40 ; Anno C : Le 2, 41–52) ; Dom. II post Nativitatem (Io 1, 1–18) ; Dom. VII Paschae (Anno A : Act 1, 12–14) ; Dom. II per annum (Anno C : Io 2, 1–12) ; Dom. X per annum (Anno B : Gen 3, 9–15) ; Dom. XIV per annum (Anno B : Me 6, 1–6). [↩]
32. Cf. *Ordo lectionum Missae*, Pro catechumenatu et baptismo adultorum, Ad traditionem Orationis Dominicae (Lectio II, 2 ; Gal 4, 4–7) ; Ad Initiationem christianam extra Vigiliam paschalem (Evang., 7 : Io 1, 1–5. ; Pro nuptiis (Evang., 7 : Io 2, 1–11) ; Pro consecratione virginum et professione religiosa (Lectio I, 7 : *Is* 61, 9–11 ; Evang., 6 Me 3, 31–35 ; Le I, 26–38 [*Ordo consecrationis virginum*, n. 130 ; *Ordo professionis religiosa*;, Pars altera, n. 1451). [↩]

33. Cf. *Ordo lectionum Missae*, Pro profugis et exsulibus (Evang., 1 : *Mt* 2, 13–15. 19–23) ; Pro gratiarum actione (Lectio I, 4 ; Soph 3, 14–15). [↩]
34. *La Divina Commedia, Paradiso* XXXIII, 1–9 ; cf. *Liturgia Horarum*, Memoria Sanctae Mariae in Sabbato, ad Officium lectionis, Hymnus. [↩]
35. Cf. *Ordo baptismi parvulorum*, n. 48 ; *Ordo initiationis christianae adultorum*, n. 214. [↩]
36. Cf. *Rituale Romanum*, Tit. VII, cap. III, *De benedictione mulieris post partum*. [↩]
37. Cf. *Ordo professionis religiosae*, Pars prior, nn. 57 et 67. [↩]
38. Cf. *Ordo consecrationis virginum*, n. 16. [↩]
39. Cf. *Ordo professionis religiosae*, Pars prior, nn. 62 et 142 ; Pars altera, nn. 67 et 158 ; *Ordo consecrationis virginum*, nn. 18 et 20. [↩]
40. Cf. *Ordo unctionis infirmorum eorumque pastorales curae*, nn. 143, 146, 147, 150. [↩]
41. Cf. *Missale Romanum*, Missae defunctorum, Pro defunctis fratribus, propinquis et benefactoribus, *Collecta*. [↩]
42. Cf. *Ordo exsequiarum*, n. 226. [↩]
43. Cf. Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Eglise *Lumen Gentium*, n. 63 : *AAS* 57 (1965), p. 64. [↩]
44. Cf. Concile Vatican II, Constitution sur la sainte liturgie *Sacrosanctum Concilium*, n. 7 : *AAS* 56 (1964), pp. 100–101. [↩]
45. *Ibid*. [↩]
46. Cf. Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur la Révélation divine *Dei Verbum*, n. 21 : *AAS* 58 (1966), pp. 827–828. [↩]
47. Cf. *Adversus Haereses* IV, 7, 1 : *PG* 7, 1, 990–991 ; *S Ch* 100, t. II, pp. 454–458. [↩]
48. *Adversus Haereses* III, 10, 2 : *PG* 7, 1, 873 ; *S Ch* 34, p. 164. [↩]
49. Cf. Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Eglise *Lumen Gentium*, n. 62 : *AAS* 57 (1965), p. 63. [↩]
50. Concile Vatican II, Constitution sur la sainte liturgie *Sacrosanctum Concilium*, n. 83 : *AAS* 56 (1964), p. 121. [↩]
51. Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Eglise *Lumen Gentium*, n. 63 : *AAS* 57 (1965), p. 64. [↩]
52. *Ibid*., n. 64 : *AAS* 57 (1965), p. 64. [↩]
53. *Tractatus* XXV (*in Nativitate Domini*), n. 5 : *CCL* 138, p. 123 ; *S Ch* 22 bis, p. 132 ; cf. aussi *Tractatus* XXIX (*In Nativitate Domini*), 1 : *CCL ibid*., p. 147 ; *S Ch ibid*., p. 178 ; *Tractatus* LXIII (*De Passione Domini*), 6 : *CCL ibid*., p. 386 ; *S Ch* 74, p. 82. [↩]
54. M. Ferotin, Le « *Liber Mozarabicus Sacramentorum* », col. 56. [↩]
55. *In purificatione* B. Mariae, Sermo III, 2 : *PL* 183,370 ; *Sancti Bernardi Opera*, éd. J. Leclercq-H. Rochais, IV, Romae 1966, p. 342. [↩]
56. Cf. Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Eglise *Lumen Gentium*, n. 57 : *AAS* 57 (1965), p. 61. [↩]
57. *Ibid*., n. 58 : *AAS* 57 (1965), p. 61. [↩]
58. Cf. Pie XII, Encyclique *Mystici Corporis* : *AAS* 35 (1943), p. 247. [↩]
59. Cf. Concile Vatican II, Constitution sur la sainte liturgie *Sacrosanctum Concilium*, n. 47 : *AAS* 56 (1964), p. 113. [↩]
60. Cf. *ibid*., nn. 102 et 106 : *AAS* 56 (1964), pp. 125 et 126. [↩]
61. … meminisse dignare omnium eorum, qui a saeculo placuerunt tibi, patrum sanctorum, patriarcharum, prophetarum, apostolorum (…) et sanctae et gloriosae genitricis Dei Mariae et omnium sanctorum (…) meminerint miseriae et paupertatis nostrae, et offerant tibi nobiscum sacrificium hoc tremendum et incruentum » : *Anaphora Iacobi fratris Domini syriaca* : *Prex Eucharistica*, éd. A. Hänggi-I. Pahl, Fribourg, Editions Universitaires, 1968, p. 274. [↩]
62. Expositio Evangelii secundum Lucam, II, 26 : *CSEL* 32, IV, p. 55 ; *S Ch* 45, pp. 83–84. [↩]
63. Cf. Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Eglise, *Lumen Gentium*, n. 62 : *AAS* 57 (1965), p. 63. [↩]

64. Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Eglise *Lumen Gentium*, n. 67. *AAS* 57 (1965), p. 65. [↩]
65. Cf. *ibid*., n. 67 : *AAS* 57 (1965), pp. 65–66. [↩]
66. Cf. Concile Vatican II, Constitution sur la sainte liturgie *Sacrosanctum Concilium*, n. 104 : *AAS* 56 (1964), pp. 125–126. [↩]
67. Cf. Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Eglise *Lumen Gentium*, n. 66 : *AAS* 57 (1965), p. 65. [↩] [↩]
68. Cf. Paul VI, Allocution prononcée le 24 avril 1970 au sanctuaire Notre-Dame de Bonaria à Cagliari : *AAS* 62 (1970), p. 300. [↩]
69. Pie IX, Lettre apostolique *Ineffabilis Deus* : *Pii IX Pontificis Maximi Acta*, I, 1, Romae 1854, p. 599 ; voir aussi V. Sardi, *La solenne definizione del dogma dell'Immacolato concepimento di Maria Santissima. Atti e documenta…*, Rome 1904–1905, vol. II, p. 302. [↩]
70. St Ildefonse, De *virginitate perpetua sanctae Mariae*, cap. XII : *PL* 96, 108. [↩]
71. Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Eglise *Lumen Gentium*, n. 56 : *AAS* 57 (1965), p. 60, et les auteurs cités à cet endroit à la note 176. [↩]
72. Cf. St Ambroise, *De Spiritu Sancto* 11. 37–38 : *CSEL* 79, pp. 100–101 ; Cassien, *De incarnatione Domini* II, cap. II *CSEL* 17, pp. 247–249 ; St Bède le vénérable, *Homelia* I, 3 *CCL* 122, p. 18 et p. 20. [↩]
73. Cf. St Ambroise, *De institutione virginis*, cap. XII, 79 ; *PL* 16 (éd. 1880), 339 ; *Epistula* 30, 3 et *Epistula* 42, 7 : *ibid*., 1107 et 1175 ; *Expositio evangelii secundum Lucam* X, 132 ; *S Ch* 52, p. 200 ; St Proclus de Constantinople, *Oratio I*, 1 et Oratio V, 3 : *PG* 65, 681 et 720 ; St Basile de Séleucie, Oratio XXXIX 3 : *PG* 85, 433 ; St André de Crète, *Oratio* IV *PG* 97, 868 ; St Germain de Constantinople, *Oratio* III, 15 *PG* 98, 305. [↩]
74. & Cf. Sévère d'Antioche, *Momilia* 57 : PO 8, pp. 357–358 ; Hésychius de Jérusalem, *Homilia de sancta Maria Deipara PG* 93, 1464 ; Chrysippe de Jérusalem, *Oratio in sanctam Mariam Deiparam*, 2 : PO 19, p. 338 ; S. André de Crète, *Oratio* V : *PG* 97, 896 ; S. Jean Damascène, *Oratio* VI, 6 *PG* 96, 672. [↩]
75. Liber Apotheosis, vv. 571–572 : *CCL* 126, p .97. [↩]
76. Cf. St Isidore, *De ortu et obitu Patrum*, cap. LXVII, 111 *PL* 83, 148 ; St Ildefonse, *De virginitate perpetua sanctae Mariae*, cap. X : *PL* 96, 95 ; St Bernard, *In Assumptione B. Virginis Maries*, Sermo IV, 4 : *PL* 183, 428 ; *In Nativitate B. Virginis Mariae* : *ibid*., 442 ; St Pierre Damien, *Carmina sacra et preces* II, *Oratio ad Deum Filium* : *PL* 145, 921 ; Antiphona « Beata Dei Genitrix Maria » : *Corpus antiphonialium officii*, éd.R. J. Hesbert, Rome 1970, vol. IV, n. 6314, p. 80. [↩]
77. Cf. Paul Diacre, *Homilia* I, *In Assumptione B. Mariae Virginis* : *PL* 95, 1567. *De Assumptione sanctae Mariae Virginis*attribué à Paschase Radbert, nn. 31, 42, 57, 83 : éd. A. Ripberger, in « Spicilegium Friburgense », n. 9, 1962, pp. 72, 76, 84, 96–97 ; Eadmer de Cantorbéry, *De excellentia Virginis Mariae*, cap. IV-V : *PL* 159, 562–567 ; St Bernard, *In laudibus Virginis Matris*, *Homilia* IV, 3 : *Sancti Bernardi Opera*, éd. J. Leclercq-H. Rochais, vol. IV, Rome 1966, pp. 49–50. [↩]
78. Cf. Origène, *In Lucam Homilia* VII, 3 : *PG* 13,1817 ; *S Ch* 87, p. 156 ; St Cyrille d'Alexandrie, *Commentarius in Aggaeum prophetam*, cap. XIX : *PG* 71, 1060 ; St Ambroise, *De fide* IV, 9, 113–114 : *CSEL* 78, pp. 197–198 ; *Expositio evangelii secundum Lucam* II, 23 et 27–28 : *CSEL* 32, IV, pp. 53–54 et 55–56 ; Sévérien de Gaoala, *In mundi creationem oratio* VI, 10 : *PG* 56, 497–498 ; Antipater de Bostia, *Homilia in Sanctissimae Deiparae Annuntiationem*, 16 : *PG* 85, 1785. [↩]
79. Cf. Eadmer de Cantorbéry, *De excellentia Virginis Mariae*, cap. VII : *PL* 159, 571 ; St Amédée de Lausanne, De *Maria Virginea Matre Homilia* VII : *PL* 188, 1337 ; *S Ch* 72, p. 184. [↩]
80. *De virginitate perpetua sanctae Mariae*, cap. XII : *PL* 96, 106. [↩]
81. Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Eglise *Lumen Gentium*, n. 54 : *AAS* 57 (1965), p. 59. Cf. Paul VI, Allocution aux Pères conciliaires lors de la clôture de la deuxième session du

Concile oecuménique Vatican II, le 4 décembre 1963 : *AAS* 56 (1964), p. 37. [↩]
82. Cf. Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Eglise *Lumen Gentium*, n. 6, 7–8, 9–17 : *AAS* 57 (1965), pp. 8–9, 9–12, 12–21. [↩]
83. *Ibid*., n. 63 : *AAS* 57 (1965), p. 64. [↩]
84. St Cyprien, *De catholicae Ecclesiae unitate*, 5 : *CSEL* 3, p. 214. [↩]
85. Isaac de l'Etoile, *Sermo LI, In Assumptione B. Mariae PL* 194, 1863. [↩]
86. Sermo XXX, 1 : *S Ch* 164, p. 134. [↩]
87. Cf. Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Eglise *Lumen Gentium*, nn. 66–69 : *AAS* 57 (1965), pp. 65–67. [↩]
88. Cf. Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur la Révélation divine *Dei Verbum*, n. 25 : *AAS* 58 (1966), pp. 829–830. [↩]
89. Concile Vatican II, Constitution sur la sainte liturgie *Sacrosanctum Concilium*, n. 13 : *AAS* 56 (1964), p. 103. [↩]
90. Cf. *Officium magni canons paracletici, Magnum Orologion*, Athenis 1963, p. 558 ; passim dans les canons et tropaires liturgiques : cf. Sophrone Eustradiadou, *Theotokarion*, Chennevières-sur-Marne 1931, pp. 9, 19. [↩]
91. Cf. Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Eglise *Lumen Gentium*, n. 69 : *AAS* 57 (1965), pp. 66–67. [↩]
92. Cf. *ibid*., n. 66 : *AAS* 57 (1965), p. 65 ; Constitution sur la sainte liturgie *Sacrosanctum Concilium*, n. 103 : *AAS* 56 (1964), p. 125. [↩]
93. Cf. Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Eglise *Lumen Gentium*, n. 67 : *AAS* 57 (1965), pp. 65–66. [↩]
94. *Ibid*., n. 66 : *AAS* 57 (1965), p. 65. [↩]
95. Cf. Paul VI, Allocution aux Pères conciliaires, en la basilique du Vatican, le 21 novembre 1964 : *AAS* 56 (1964), p. 1017. [↩]
96. Concile Vatican II, Décret sur l'oecuménisme *Unitatis redintegratio*, n. 20 : *AAS* 57 (1965), p. 105. [↩]
97. Encyclique *Adiutricem populi* : *AAS* 28 (1895–1896), p. 135. [↩]
98. Cf. Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Eglise *Lumen Gentium*, n. 56 : *AAS* 57 (1965), p. 60. [↩]
99. St Pierre Chrysologue, *Sermo* CXLIII : *PL* 52, 583. [↩]
100. Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Eglise *Lumen Gentium*, n. 55 : *AAS* 57 (1965), pp. 59–60. [↩]
101. Cf. Paul VI, Exhortation apostolique *Signum magnum*, I : *AAS* 59 (1967), pp. 467–468 ; *Missale Romanum*, Die 15 septembris, *Super oblata*. [↩]
102. Cf. Constitution dogmatique sur l'Eglise *Lumen Gentium*, n. 67 : *AAS* 57 (1965), pp. 65–66. [↩]
103. Cf. St Augustin, *In Iohannis Evangelium, Tractatus* X, 3 : *CCL* 36, pp. 101–102 ; *Epistula* 243, *Ad Laetum*, n. 9 : *CSEL* 57, pp. 575–576 ; St Bède le vénérable, *In Lucae Evangelium expositio*, IV, XI, 28 : *CCL* 120, p. 237 ; *Homelia* I, 4 : *CCL* 122, pp. 26–27. [↩]
104. Cf. Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Eglise *Lumen Gentium*, n. 58 : *AAS* 57 (1965), p. 61. [↩]
105. *Missale Romanum*, Dominica IV Adventus, *Collecta*. Dans le même sens, cf. *Collecta* du 25 mars, qui peut remplacer la précédente dans la récitation de l'Angélus. [↩]
106. Pie XII, Lettre *Philippinas Insulas*, à l'Archevêque de Manille : *AAS* 38 (1946), p. 419. [↩]
107. Cf. Allocution aux participants au IIIe Congrès international dominicain du Rosaire : *Insegnamenti di Paolo VI*, 1 (1963), pp. 463–464. [↩]
108. Cf. *AAS* 58 (1966), pp. 745–749. [↩]
109. Cf. *AAS* 61 (1969), pp. 649–654. [↩]
110. Cf. n. 13 : *AAS* 56 (1964), p. 103. [↩]
111. Décret sur l'apostolat des laïcs *Apostolicam actuositatem* n. 11 : *AAS* 58 (1966), p. 848. [↩]
112. Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Eglise *Lumen Gentium*, n. 11 : *AAS* 57 (1965),

p. 16. [↩]
113. Cf. Concile Vatican II, Décret sur l'apostolat des laïcs *Apostolicam actuositatem*, n. 11 : *AAS* 58 (1966), p. 848. [↩]
114. N. 27. [↩]
115. Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Eglise *Lumen Gentium*, n. 53 : *AAS* 57 (1965). pp. 58–59. [↩]
116. *La Divina Commedia*, *Paradiso* XXXIII, 4–6. [↩]
117. Cf. Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Eglise *Lumen Gentium*, nn. 60–63 : *AAS* 57 (1965), pp. 62–64. [↩]
118. Cf. *ibid*., n. 65 : *AAS* 57 (1965), pp. 64–65. [↩]
119. *Ibid*., n. 65 : *AAS* 57 (1965), p. 64. [↩]
120. Cf. Concile Vatican II, Constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps *Gaudium et Spes*, n. 22 : *AAS* 58 (1966), pp. 1042–1044. [↩]
121. Cf. *Missale Romanum*, Die 31 maii, *Collecta*. [↩]